

LUTTE CONTRE AL-QAÏDA, SITUATION SÉCURITAIRE AU MALI ET UFL

L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE SOUS LA LOUPE DES EXPERTS OCCIDENTAUX

Page 4



BLIDA

TROIS DANGEREUX TERRORISTES ARRÊTÉS À BOUGARA

Page 4

FOOTBALL, EQUIPE NATIONALE



Les Verts travaillent d'arrache-pied

Page 17

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1656 | Ven. 24 - Sam. 25 août 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RAPPORT DE 2011 SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE



Page 3

NOUVEAU GOUVERNEMENT, CONSTITUTION ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

LES EXPLICATIONS ATTENDUES DE BELKHADEM

Page 6



DGSN, NOUVELLE TECHNOLOGIE : « LAPI »

LES PATROUILLES « INTELLIGENTES » INTERCEPTENT 155 VÉHICULES VOLÉS

Page 5

DURANT LES 7 PREMIERS MOIS DE 2012

HAUSSE DES IMPORTATIONS DE MÉDICAMENTS

Page 5



10

millions de dinars seront consacrés à la prime de scolarité, fixée cette année à 3.000 dinars par écolier, dans la wilaya de Tébessa, a-t-on indiqué jeudi à la direction de l'Éducation.

550

personnes physiques et morales sur les 1.687 concernées à Batna par le dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2011 se sont acquittées de cette obligation, soit un taux de 32,60 %, a affirmé le directeur de l'antenne locale du CNRC.

700

millions de dinars seront consacrés cette année, par la wilaya de Béchar, à la poursuite des opérations et travaux de généralisation du gaz de ville dans la région, a-t-on appris auprès des services de cette wilaya.

Les "solutions scientifiques" de Rebaïne

Le parti Ahd 54 prône des "solutions scientifiques" face aux préoccupations socio-économiques, a déclaré jeudi à Oran le président de cette formation politique, Fawzi Rebaïne.

"Des alternatives existent pour répondre aux attentes des citoyens sur le plan socio-économique", a affirmé M. Rebaïne au cours d'une rencontre régionale regroupant les cadres de son parti des wilayas de l'ouest du pays.

"Les solutions préconisées sont définies dans le programme de Ahd 54 et seront développées tout au long d'un travail de proximité dont Oran et les wilayas de l'Ouest constituent la première étape", a-t-il indiqué.

Ce cycle de rencontres, qui doit se poursuivre samedi à



Constantine pour la région est du pays puis dans les wilayas du Sud, permettra aux citoyens de "mieux comprendre les proposi-

tions de Ahd 54 dans le cadre de son projet de société", a expliqué M. Rebaïne.

Il a rappelé, dans ce contexte, que le programme de son parti insiste, dans sa vision de l'organisation du système socio-économique, sur les règles de transparence, de crédibilité et de fluidité dans les rapports entre les acteurs économiques internes et externes.

M. Rebaïne a estimé, en outre, qu'après les élections législatives de mai dernier, "il y a suffisamment de recul aujourd'hui pour être objectif sur les différents sujets d'ordre social, économique et politique".

Une expérience hors du commun

Dans notre société, l'apparence physique semble être l'un des premiers miroirs de la personnalité. Aujourd'hui, si de plus en plus de jeunes femmes ne peuvent se passer ni de maquillage ni de shopping, elles sont plus rares à n'accorder que peu d'importance à l'image qu'elles renvoient.

Et bien c'est ce qu'a fait Kjerstin Gruys. Pendant un an, cette jeune et ambitieuse étudiante en sociologie a réussi à éviter d'apercevoir son reflet dans un miroir, ainsi que dans d'autres objets capables de refléter son visage.

Auparavant, elle a dû couvrir tous les miroirs de son appartement et changer ses habitudes. Chaque matin, Kjerstin a appris à se laver le visage et se brosser les dents sans risquer d'apercevoir sa figure. Elle a également appris à se maquiller par le toucher et non par la vue. Elle a même dû changer l'angle des rétroviseurs de sa voiture de telle sorte qu'elle ne puisse même pas entrapercevoir son visage. "C'était dur au début, mais je me suis rapidement adaptée et l'expérience m'a faite réaliser que les regards ne sont vraiment pas aussi importants que ce que la plupart des gens pensent." dit-elle au micro de la chaîne ABC news.

Pendant les premiers mois de l'expérience, Kjerstin Gruys se souvient avoir beaucoup hésité à sortir avec du mascara, mais elle a réalisé plus tard que cela n'avait pas beaucoup affecté sa vie. Elle a dû à contrecœur se tourner vers ses amis et son mari pour l'aider à prendre des décisions quant à ses choix de vêtements. Fait étonnant, elle a aussi évité de se regarder dans un miroir le jour de son mariage, et s'est servi de son mari Michael pour faciliter sa préparation.

"Je suis en train de me poser à nouveau la question, qu'est-ce qui est important pour moi aujourd'hui ? Épouser l'amour de ma vie", dit-elle. Pour la petite histoire, elle et Michael ont dansé sur une chanson intitulée Je serai ton miroir.

Le 12 mars dernier, Kjerstin a terminé sa longue expérience et a enfin pu se regarder dans un miroir, entourée d'amis et de sa famille. "J'étais heureuse parce que j'étais satisfaite de ce que j'avais vu," a-t-elle déclaré à ABC News. Kjerstin Gruys affirme que l'expérience lui a permis de prêter plus attention à la façon dont elle se sent, plutôt qu'à la façon dont-on la regarde. "Il n'y a rien de mal à apprécier son corps dans le miroir... mais il est important pour chaque femme, homme, de bien réfléchir pendant quelques minutes aux conséquences que peuvent engendrer le rejet de soi. Parce que nous avons tellement plus à offrir au monde que juste nos regards."

Le démenti de la DGSN...



Aucune personne n'a été arrêtée pour non-respect du jeûne durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

"La DGSN tient à démentir formellement les informations (...) faisant état de l'interpellation par les services de police de 117 personnes pour non-respect du jeûne durant le mois de Ramadhan", a indiqué la DGSN.

Récemment des sites électroniques avaient diffusé des informations relatives à l'arrestation de 117 personnes n'ayant pas respecté le jeûne observé durant le mois de Ramadhan.

La DGSN a affirmé que ces informations "sont dénuées de tout fondement".

Un pyromane arrêté en flagrant délit

Les éléments de la Protection civile d'El Tarf ont surpris, mercredi, en flagrant délit, un pyromane tentant d'allumer un feu dans une forêt du lieu dit El Gouitoun, près de Bougous (El Tarf), a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué.

Cet incendiaire, âgé de 49 ans, a été aussitôt conduit aux services de la Gendarmerie nationale qui l'ont placé en garde à vue pour les besoins de l'enquête, a-t-on précisé.

Les services de la Protection civile ont ajouté que pour la seule journée de mercredi, 14 foyers d'incendie ont été enregistrés dans la wilaya d'El Tarf, détruisant 39 hectares de couvert végétal (arbres, broussailles et maquis).

Ces foyers se sont déclarés dans différentes régions forestières comme Kef El-Ghrab, Hammam Beni-Salah et Bougous.

Les sinistres ont pu être circonscrits à temps grâce à la célérité des soldats du feu, appuyés par les services de la conservation des forêts, a-t-on encore indiqué, précisant que cinq maisonnettes situées dans ces zones ont pu ainsi échapper aux

flammas.

Depuis le début du mois de juin, les services de la Protection civile ont effectué 130 interventions pour l'extinction de feux de forêt qui ont ravagé 580 hectares dont 325 hectares d'eucalyptus et de chêne-liège, ainsi que 23 autres de maquis.

Durant les trois premières semaines du mois d'août courant, une superficie presque égale a été détruite par les incendies, soit 511 hectares.

Les superficies affectées sont situées dans les régions boisées d'El Kala, de Bouhadjar et d'El Tarf.

D
I
X
I
T

Djamel Ould Abbès :

« Un arrêté interministériel a été signé avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la création de 27 instituts supérieurs de paramédical (...) Nous allons éponger le déficit d'ici 2014 pour en finir avec le manque en matière de paramédical dans le secteur de la santé. De ce fait, ce n'est plus l'école paramédicale comme auparavant qui sera chargée de la formation des paramédicaux mais c'est plutôt des instituts supérieurs. »

RAPPORT 2011 SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

La CNCPPDPH très critique à l'égard du pouvoir

La CNCPPDPH revient à sa mission première : signaler tout manquement aux droits de l'Homme en Algérie. L'organisation, présidée par Me Farouk Ksentini, est souvent taxée de « complaisante » à l'égard des pouvoirs publics dans les rapports annuels qu'elle présente au chef de l'Etat. A travers son rapport 2011 sur les droits de l'Homme en Algérie, la CNCPPDPH, redore son blason et va au fond des choses.

PAR SADEK BELHOCINE

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDPH), présidée par Me Farouk Ksentini, sort des sentiers battus pour décrire la situation des droits de l'Homme en Algérie. Dans son rapport annuel de 2011 de 169 pages sur l'état des droits de l'Homme en Algérie, la CNCPPDPH se montre plus critique que dans les précédents rapports qu'elle a soumis au président de la République. Est-ce le fait que la CNCPPDPH ne se sente pas « écoutée » ou est-ce des signaux d'alerte qu'elle transmet aux pouvoirs publics ? Toujours est-il qu'en février dernier, au cours de son passage sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, elle a estimé que les « Droits de l'Homme ne vont pas bien mais vont mieux. L'Algérie fait des efforts ». Il est vrai que le président de la CNCPPDPH s'est défendu des accusations de complaisance dans ses rapports à l'égard du pouvoir. Depuis, Me Farouk se montre plus alarmiste face à l'« immobilisme » des pouvoirs publics pour « corriger » certaines situations et dysfonctionnements. Il estime dans ce cadre que « le discours politique et les bonnes intentions, à eux seuls, ne suffisent pas, sans une réelle et effective traduction des droits de l'Homme dans les faits et dans la vie de tous les jours des Algériens et Algériennes ». Qu'est-ce qui empêche cette traduction dans les faits, si la volonté politique existe ? La commission de Me Farouk Ksentini pointe du doigt et accuse « une administration dirigée, aux différents échelons et dans une large mesure, par des personnes « pistonnées », « imposées » ou « cooptées » qui sont au service de leurs propres intérêts et de ceux de leurs « bienfaiteurs et non au service exclusif du peuple ». Il n'y a qu'un moyen pour faire évaluer les choses, semble suggérer la CNCDDPH. Que cette volonté politique soit traduite en « une action politique salvatrice libérée de toute emprise, pour prendre de véritables décisions qui prendront en charge et concrétiseront effectivement les aspirations des Algériens et Algériennes à jouir de leur citoyenneté et de leurs droits, notamment en matière de justice, d'éducation et d'enseignement, d'égalité, de santé, d'emploi, de logement, d'information et de sécurité de leurs personnes et de leurs biens ».

Etat des droits de l'Homme en Algérie : peu reluisant !

En attendant, la CNCPPDPH a jugé que l'état des droits de l'Homme en Algérie est « peu reluisant », critiquant notamment l'administration pour ses « promesses non tenues » dans la prise en charge des revendications du peuple et note que les droits politiques et civils ainsi que les droits économiques sociaux et culturels « font l'objet quotidiennement de revendications qui sont parfois pacifiques et dans d'autres cas violentes », évoquant les différentes manifestations survenues à travers le pays en 2011. Pour la CNCPPDPH « les promesses non tenues et sans lendemain de représentants de l'Etat relatives à la prise en charge des problèmes soulevés laissent perplexes tout un chacun sur la gouvernance en Algérie et les rapports entre l'administration et les administrés », s'interrogeant au passage sur « l'existence d'un régime de sanction, positif et négatif, à l'endroit des cadres de



Maître Farouk Ksentini.

l'Etat pour établir une véritable émulation avec l'émergence de cadres compétents, dynamiques et soucieux du bien-être des citoyens, qui ne doivent leur nomination à personne, mais uniquement, aux tâches bien accomplies et à leur abnégation dans l'exercice de leurs attributions au service exclusif du peuple ». Pour autant, la CNCPPDPH a invité les différents acteurs sociaux, notamment les pouvoirs publics et ceux de la société civile, à « redoubler d'efforts, non seulement pour la reconnaissance des droits de l'homme dans leur indivisibilité et leur interdépendance, mais à agir pour leur donner une pleine effectivité ». Concernant les contestations sociales survenues en Algérie en 2011, la CNCPPDPH a relevé que l'examen et l'analyse des événements ayant provoqué des émeutes « renseignent sur le climat de tension qui règne au sein de la société et alimente le sentiment de méfiance des Algériens à l'égard de certains pouvoirs publics locaux et nationaux ».

Harragas en prison : un non sens

Elle considère que « le comportement de certains responsables de l'administration alimente un sentiment de méfiance, voire de frustration chez les administrés qui se sentent méprisés ». Ce sentiment trouve son expression dans le terme dialectal « El Hogra », a-t-elle ajouté. Ce sentiment est doublement ressenti par les jeunes, notamment les harragas qui s'exposent aux foudres de la loi si par malheur ils sont pris par les gardes-côtes. La Commission nationale a affirmé « n'avoir cessé d'attirer l'attention aussi bien du pouvoir exécutif que législatif sur cette question, éminemment, humaine et de détresse sociale, à qui les pouvoirs publics ont réservé une réponse coercitive, une réponse pénale ». Selon elle, ce « non sens qui reflète le fossé existant entre la population et ceux censés être à son service et à l'écoute de ces milliers d'Algériens et d'Algériennes qui préfèrent tenter de franchir la Méditerranée avec une chance insignifiante d'y arriver que de vivre dans un pays considéré, à tort ou à raison, comme étant un Etat de non droit ». Un autre non sens sur lequel la Commission n'a de cesse d'attirer l'attention. « La garde à vue ou plutôt les conditions de déroulement de celle-ci ». La CNCPPDPH a rappelé l'avis « régulièrement décriée dans ses rapports annuels sur l'état des droits de l'homme au titre des années 2008, 2009 et 2010 ». Selon, « cette situation, si elle perdure, est contraire aux dispositions de l'article 34 de la Constitution qui dispose que l'Etat garantit l'inviolabilité de la per-

sonne humaine ». Autre préoccupation de la CNCDDPH et sur laquelle, le rapport braque les regards : la violence faite aux femmes. La CNCPPDPH a relevé que cette question « reste toujours une préoccupation majeure dans la mesure où l'Etat est engagé dans la lutte contre toute forme de discrimination à l'égard des femmes et le respect de ses engagements internationaux ». Pour la commission, la prise en charge de la lutte contre ce fléau est « nettement insuffisante », notamment en matière de prévention des différentes formes de violence faite aux femmes mais aussi et surtout de protection des victimes de ce fléau. Concernant les person-

nes disparues durant la décennie de la tragédie nationale, la CNCPPDPH a souligné que la position de la « minorité de familles », composées de mères, d'épouses et d'enfants, qui refusent actuellement de s'inscrire dans la démarche tracée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale « mérite le respect et la compréhension ». Elle a recommandé, à cet égard, « l'instauration par les pouvoirs publics d'un dialogue, dans un climat serein et apaisé, avec ces familles afin de produire à chaque famille l'ensemble du dossier relatif aux recherches entreprises par les différents services de sécurité relevant des départements ministériels en charge de l'intérieur et de la défense, sur la disparition de leur proches ». Enfin, le rapport s'intéresse aux personnes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap. Le document de la CNCDDPH relève que les handicapés sont confrontés à de « nombreux obstacles qui freinent leur participation sociale, voire qui les excluent ». Et ceci nonobstant, note le rapport « l'existence d'une loi consacrée à la promotion et à la protection des personnes handicapées ». Toutefois, regrette la CNCDDPH, « celle-ci n'est pas conforme à une vision basée sur les droits » et estime que cette loi « ne fait qu'aggraver la situation des personnes en situation de handicap, en les considérant comme des éternelles personnes assistées, sans tenir compte des capacités qu'elles possèdent et de leur souhait de participer à la vie de tous les jours. » S. B.

SOUS LA PLUME

Sans complaisance

PAR SORAYA HAKIM

La situation des droits de l'Homme en Algérie a toujours été montrée du doigt par le département d'Etat américain et épinglé par Amnesty International. Voilà qu'aujourd'hui Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme vient de remettre au président de la République son rapport ; même si il a estimé quelques jours auparavant que la situation des droits de l'homme s'améliore de jour en jour, reconnaissant tout de même que c'est loin d'être ce qui devrait se faire. Fervent défenseur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Maître

prise en charge en matière de lutte contre les violences faites aux femmes est très en deçà et que combattre ce fléau n'est pas pour demain. Il compatit et parle de compréhension et de respect envers les familles de disparus de même qu'il croit que les mesures coercitives à l'encontre des harragas ne sont pas la bonne réponse face à la détresse humaine qui a toutes les raisons de croire que les

« Le mot est lâché. Le président de la CNCPPDPH reconnaît implicitement que l'on est encore très loin de la coupe aux lèvres et que la «hogra» fait partie des mœurs de certains responsables de l'administration. »

Algériens vivent dans un Etat de non droit. Là encore, le mot est lâché. Quand sonnera le glas du recours excessif à la détention provisoire, à la maltraitance des détenus ? Quand la justice jouera-t-

elle le rôle que l'on attend d'elle ? Ce sont beaucoup de questions et de constats qu'a couchés sur son rapport le président de la CNCPPDPH sans omettre de souligner la corruption qui gangrène le tissu social. Il préconise des mesures, des sanctions exemplaires et dissuasives. Dans ce rapport tout est dit sans vernis, il ne reste qu'à prendre les mesures à appliquer à la lettre. Mais là, c'est une autre histoire. S.H

LUTTE CONTRE AL-QAÏDA, SITUATION SÉCURITAIRE AU MALI ET L'UFL

L'expérience algérienne sous la loupe des experts occidentaux

Dans un rapport rendu public des experts occidentaux ont rendu un vibrant hommage aux efforts déployés par l'Algérie en matière de lutte contre le phénomène du terrorisme. Ce document de plusieurs pages indique que l'effectif du GSPC devenu Aqmi est passé de 20.000 à moins de 500 terroristes, cela grâce au plan de lutte antiterroriste menée par l'Algérie

PAR LOTFI HADJI

Sur un autre plan, ces experts occidentaux indiquent que le plan proposé par les pays du Champ (Algérie, Mali, Niger et Mauritanie) est exemplaire en ce qui concerne la gestion de la crise malienne. Aussi, le rapport a rendu hommage aux efforts déployés par l'Union de fusion et de liaison (UFL) et le Comité des états-majors opérationnel conjoint (Cémoc) qui, demeurent les meilleurs outils de lutte contre le terrorisme.

Soutenant vivement les efforts fournis par les pays du Champ en matière de lutte contre le phénomène du terrorisme, ce rapport d'experts occidentaux rend ainsi un vibrant hommage aux efforts déployés par les pays du Champ, à leur tête l'Algérie, qui demeure la tête de proue en termes de lutte antiterroriste dans la sous-région du Sahel. Mieux, les experts occidentaux ayant établi ce rapport de plusieurs pages ont appelé les passances mondiales à soutenir les efforts des pays du Champ, contrairement à ceux qui sèment le doute et appellent à une intervention militaire des forces étrangères au nord du Mali. Tout en appuyant les démarches déployées par l'Algérie, la Mauritanie, le Niger et le Mali, dans le cadre du Cémoc et l'UFL, ces experts occidentaux ont appelé les Etats-Unis et l'Europe à s'inspirer de ce modèle pour combattre les groupes islamistes armés au Sahel. L'approche sécuritaire adoptée par les pays du Champ, expliquent les experts étrangers, a pu con-



Lutte sans répit et de tous les instants contre les groupes terroristes.

vaincre la communauté internationale de la nécessité d'encourager une solution pacifique à la crise malienne. Une approche, selon ces experts, qui peuvent éviter la création d'un bastion de tension politico-sécuritaire et permettre aux parties antagonistes au Mali de trouver une issue pacifique à leurs divergences, pour isoler les groupes terroristes. Le même document ajoute que « des puissances étrangères ont un rôle à jouer dans la crise au Mali, en particulier en matière de formation et d'appui logistique ». « La lutte contre Al-Qaïda au Maghreb Islamique ainsi que les autres organisations terroristes existant au nord du Mali relève avant tout des États sahéliens », ajoutent les experts occidentaux. Ces derniers expliquent : « Les pays du Sahel connaissent mieux le terrain et c'est leur responsabilité première de s'opposer aux katibats qui, à partir de leurs territoires, commettent des actes terroristes ». Convaincus du plan de lutte contre le terrorisme et le crime organisé adopté par

les pays du Sahel, les experts occidentaux confirment et appuient le plan de lutte des pays du Champ. « Aqmi doit d'abord être combattue au niveau régional car toute intervention régionale d'Etats étrangers à la région confortera la mouvance terroriste dans sa rhétorique anti-occidentale et accroîtra l'instabilité », estime le rapport. Ainsi, les rédacteurs du rapport reconnaissent l'efficacité de l'approche globale (sécurité et développement) des pays du Champ pour prévenir et faire face à la propagation des activités terroristes dans la région. Sur ce registre, il est important de rappeler les mises en garde de l'UFL à l'égard des huit pays du Sahel avant même que la situation sécuritaire ne se dégrade au nord du Mali. L'UFL avait, à maintes reprises, préconisé une dégradation de la question sécuritaire au Sahel, qui favorise la montée des terroristes permettant à ces derniers de mieux s'organiser et de restructurer leurs rangs pour rebondir suite à la crise malienne.

NATIFS DU GRAND SUD ALGÉRIEN

Deux candidats à l'attentat suicide recherchés à Alger

Youssef Ben Moussa, alias Abou Souleimane et Nacer Toumi, alias Abou Farès, deux jeunes Targuis, originaires du Grand Sud algérien, sont activement recherchés à Alger, suite aux renseignements parvenus aux services de sécurité faisant état de leurs présences dans l'Algérois dans l'objectif de commettre des attentats kamikazes ciblant des infrastructures publiques. Les deux candidats à l'attentat suicide porteraient, selon plusieurs sources sécuritaires, des tenues targuies, cela pour déjouer les soupçons des services de sécurité. Mais en réussissant à identifier les profils des deux kamikazes targuis, les services de sécurité auraient, ainsi, réussi à ralentir sinon à stopper le plan diabolique de ces derniers. Les deux kamikazes auraient été envoyés par l'émir national d'Aqmi, en l'occurrence Abdelmalek Droukdel, alias Abou Moussaâb Abdelouaddoud, pour perpétrer des attentats spectaculaires dans l'Algérois. Cela dit, l'organisation criminelle d'Aqmi cherche à tout prix à exécuter des attentats d'envergure dans la capitale algéroise. En perpétrant de telles actions, les terroristes

Les experts occidentaux rendent hommage à l'expérience de l'Algérie en matière de lutte anti-terrorisme

Le rapport des experts occidentaux fait l'éloge des opérations anti-terroriste menées par les pays du Champ. En effet, il a reconnu que l'Algérie est parvenue, à travers sa longue expérience en la matière, à atomiser la capacité de nuisance du GSPC devenu Aqmi. Ils disent, « L'Algérie avance, au rang de ses succès, la victoire remportée contre le terrorisme intérieur qui a fait des ravages dans les années 90. En effet, les effectifs de ce dernier sont passés de 20.000 à moins de 500 terroristes et le terrorisme est aujourd'hui moins répandu que par le passé », fait observer le rapport. Poursuivant leurs explications les experts occidentaux ont rendu hommage aux autres pays de la région, entre autres, le Niger, le Mali et la Mauritanie. Ces derniers ont beaucoup souffert des affres des terroristes d'Aqmi, suite aux raptés des occidentaux et, attentats suicides et autres embuscades perpétrées contre les forces de l'ordre. Revenant sur le rôle important de l'Algérie jouée dans la lutte contre le terrorisme, le rapport fait l'éloge de la récente opération menée par les forces spéciales algériennes suite à l'arrestation d'un important cadre d'Aqmi, en l'occurrence Necib Tayeb, alias Abou Issehak Essoufi. Sur ce registre, le rapport indique, « En Algérie les services de sécurité ont arrêté trois dangereux terroristes, dont le chef de la « commission juridique » d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi), au niveau d'un barrage de contrôle dressé par les forces de sécurité à l'entrée de la ville de Berriane à Ghardaïa.

L. H.

BLIDA

Trois dangereux terroristes arrêtés à Bougara

Trois dangereux terroristes ont été arrêtés jeudi après-midi à Bougara dans la wilaya de Blida par les forces spéciales de l'Armée nationale populaire, a appris l'APS de source sécuritaire.

"Grâce à la vigilance des citoyens qui ont fourni de précieuses indications, les forces spéciales relevant de l'ANP ont réussi un spectaculaire coup de filet par l'arrestation dans l'après-midi (de jeudi) de trois (03) dangereux terroristes en plein centre-ville de Bougara (ex-Rovigo) dans la wilaya de Blida", a indiqué la même source.

"Ces dangereux criminels recherchés activement", ont été neutralisés alors qu'ils étaient à l'intérieur d'un café de la ville, "en train d'échafauder leurs plans criminels que seule l'enquête va préciser", a-t-on ajouté. Selon la même source, lors de l'arrestation, les trois terroristes "ont tenté d'utiliser les armes automatiques dont ils disposaient, mais la réaction énergique des militaires les en a empêchés puisqu'ils ont été blessés, dont un grièvement".

Ils ont été évacués à l'hôpital le plus proche pour recevoir les soins d'urgence, a-t-on ajouté.

Selon les premières informations recueillies immédiatement après ce coup de filet, "les criminels planifiaient de commettre un attentat dans la région", a conclu la même source.

APS

de l'ANP, suite à des informations fournies par des citoyens faisant état de la présence de trois individus suspects au centre-ville de la localité de Bougara, à Blida. Partant de ces renseignements précieux, les forces de l'ANP ont passé au peigne fin la ville de Bougara jusqu'à ce que les trois suspects soient localisés dans un café au centre-ville. Les trois terroristes, attablés dans un café de la ville occupés à planifier un attentat qui devait cibler la ville de Bougara, n'ont eu même pas le temps d'utiliser leurs armes automatiques face aux militaires. La présence de terroristes se fait sentir de plus en plus à travers le pays. Ces derniers cherchent à commettre à tout prix des attentats criminels. Au centre-ville de Jijel où quatre terroristes, dont l'émir de cette zone avaient été éliminés, il y a juste une semaine, par les gendarmes de la Section d'intervention et ceux de la section de recherches. Armés de kalachnikovs et de grenades, ces derniers étaient sur le point d'exécuter un attentat en plein centre-ville de Jijel. Toutefois, l'intervention efficace des gendarmes a permis d'éviter le pire.

L. H.

UNE NOUVELLE LOI POUR ÉLUDER LA RARETÉ DES PRODUITS DE BASE DURANT LES FÊTES

Une réorganisation en perspective

Une nouvelle loi entrera bientôt en vigueur pour organiser l'activité commerciale et les permanences durant les jours fériés pour mettre fin au calvaire que subissent les consommateurs algériens pour s'approvisionner en produits de base, durant les grandes fêtes religieuses et les jours fériés. Réagissant au phénomène de l'«absentéisme» professionnel des commerçants, le ministère du Commerce a affirmé, par la voix de son chargé de la communication, avoir soumis un texte de loi au secrétariat général du gouvernement.

PAR HANANE ESSAÏSSI

Selon les explications, ce projet de loi sera à même de mettre fin au problème récurrent de la fermeture des commerces en ce genre d'occasions. Il s'est avéré que 70% des commerces sont restés fermés durant l'Aid passé. De nombreux professionnels de ces activités libérales ont décidé de prolonger leurs congés au détriment des ménages. Pour contrecarrer ce genre d'agissements, le secteur concerné a précisé que «ce texte de loi vise à garantir un approvisionnement normal des citoyens en produits de base à travers l'organisation des



Va-t-on vers la fin de ces villes fantômes les jours de fête ou est-ce encore un simple vœu pieux ?

permanences pour les boulangeries, les commerçants des produits alimentaires et les vendeurs de légumes et fruits durant les fêtes religieuses et nationales», a indiqué Farouk Tifour dans une déclaration à l'APS.

En effet, avec les rideaux baissés, locaux commerciaux clos et enceintes lumineuses éteintes, tout laisse à croire que l'activité

commerciale, après avoir été sensiblement restreinte à l'occasion de l'Aid El Fitr, peine à redémarrer en ce moment. Nos consommateurs font face à un manque flagrant en matière d'aliments à forte consommation. Depuis le premier jour de l'Aid, le lait et le pain sont devenus rares. De surcroît, les marchés des fruits et légumes et ceux des viandes demeurent quasiment inactifs, bien que les jours fériés soient largement dépassés. Face à une reprise «apathique» de l'activité commerciale, chez nous, faire le marché pour se ravitailler est devenu, en cette dernière semaine, un véritable périple pour les ménages algériens. Les magasins et les boulangeries ouverts sont recherchés à la loupe. Pour beaucoup de consommateurs, l'approvisionnement en ces matières nécessite de grandes tournées de dépistage, l'horaire et le coup de chance en sont les principales pistes.

«Après midi, il ne faut plus espérer trouver ces aliments», nous aura affirmé un commerçant détaillant exerçant dans un quartier populaire du centre d'Alger, et de poursuivre: «Un grand nombre de boulangers et de commerçants ont pris leurs congés, pour passer les fêtes en famille et se remettre d'un mois de carême des plus éprouvants».

Pourtant, l'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) avait

fait appel aux professionnels pour assurer la disponibilité des produits de large consommation pendant la période des fêtes. Les boulangers et les commerçants ont été incités à assurer le service minimum en vue d'éviter tout risque de pénuries. Malheureusement, la majorité des commerçants et professionnels sont restés sourds à cet appel. Visiblement, ces derniers ont décidé de prolonger leurs journées fériées au risque de traîner leurs concitoyens dans de véritables «bousculades» alimentaires. Les files d'attente qui se forment quotidiennement au niveau des quelques échoppes ouvertes en ces journées aoûtiniennes témoignent de l'ampleur de la situation qui prévaut. Conscient de l'absence d'adhésion des commerçants à cet appel à la conscience professionnelle, l'UGCAA a signalé la nécessité de promulguer une loi exigeant des commerçants d'assurer la permanence durant les fêtes notamment pour la capitale.

«Un texte de loi doit être promulgué spécialement pour la capitale devant inciter les commerçants, les boulangers, les transporteurs et les restaurateurs à poursuivre leurs activités normalement durant les fêtes et pendant la nuit», avait soutenu le conseiller de l'UGCAA, Djemaa Bellal.

H.E.

DGSN, NOUVELLE TECHNOLOGIE (LE LAPI)

Les patrouilles «intelligentes» interceptent 155 véhicules volés

PAR LOTFI HADJI

Plus de 155 véhicules volés par les réseaux de trafic ont été récupérés par les patrouilles «intelligentes» relevant des brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) et ce, grâce au nouveau système, le «LAPI», dévoile la cellule de communication de la DGSN.

La Direction générale de la Sûreté nationale a mobilisé, voilà déjà près d'un an, des patrouilles «intelligentes» entrant dans le cadre du renforcement de ses dispositifs de lutte contre la criminalité organisée, entre autres, le trafic de véhicules. Ces patrouilles «intelligentes» qui sillonnent les rues des villes du pays sont équipées des radars plantés en haut des véhicules appartenant aux BMPJ. Grâce à ces radars de très haute qualité, 155 voitures, recherchées pour vol ou réclamées par la justice ont été récupérées. Cette nouvelle technologie a permis aux policiers d'exploiter des techniques modernes lesquelles les brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) ont réussi à faire tomber plusieurs réseaux spécialisés dans le trafic des voitures. Cette nouvelle technologie utilisée par la DGSN est constituée d'un appareil de très haute qualité, sous forme d'un radar, placé en haut des véhicules de type 4X4, dont les BMPJ sont équipées. Ce radar est relié à un appareil de contrôle à dis-

tance qui permet de lire les plaques d'immatriculations des véhicules suspects, et cela à 360 degrés. Grâce au radar «LAPI», les éléments de la BMPJ arrivent, très facilement, à avoir toutes les données sur le véhicule à partir d'un petit écran se trouvant à l'intérieur du véhicule des policiers tout en bénéficiant de l'aide de leurs collègues qui, eux, sont positionnés dans la salle des opérations de la DGSN. Les éléments retenus de chaque véhicule suspect, par exemple la plaque d'immatriculation, la couleur et la marque de la voiture, seront envoyés à la salle des opérations. Et c'est à partir de là que les policiers savent si le véhicule est recherché ou pas ou si, également, la plaque d'immatriculation est falsifiée ou pas. Cette technique est connue sous le nom de «LAPI» ce qui signifie «Lecteur Automatique de Plaque d'Immatriculation» qui permet aux policiers de détecter tous véhicules volés. Par ailleurs, le système «LAPI» permet, aussi, de détecter les véhicules volés même durant la nuit. En d'autres termes, les patrouilles «intelligentes» relevant de la BMPJ peuvent, sans aucune difficulté, utiliser le «LAPI» en soirée grâce au système infrarouge, dont le radar est équipé. En position de stationnement ou en roulant, de jour comme de nuit, chaque véhicule faisant l'objet d'un doute peut être contrôlé à partir du «LAPI», grâce à sa technique de détection de haut de gamme. Mieux, les

policiers peuvent avoir tous les détails sur le véhicule et même sur les documents de la voiture sans que les éléments de la BMPJ ne prennent le temps de vérifier de manière «traditionnelle» les papiers du propriétaire du véhicule. D'ailleurs, les données de chaque véhicule apparaissent très rapidement sur l'écran du radar «LAPI», ce qui facilite encore plus la mission des policiers.

Grâce à cette grande efficacité de contrôle et cette souplesse durant la mission des BMPJ, ces derniers arrivent, facilement, à contrôler une moyenne de 8000 véhicules par jour, ajoute le communiqué de la cellule de communication de la DGSN. C'est aussi grâce à ce moyen très rapide que les policiers ont pu récupérer 155 véhicules volés au cours de cette année. Consciente de cet apport de qualité, la DGSN n'a pas attendu longtemps pour faire «partager» cette technologie à travers l'ensemble des sûretés de wilayas du pays. Sur ce registre, le commissaire divisionnaire, Djillali Boudalia, responsable de la cellule de communication de la DGSN, a expliqué que l'objectif essentiel des patrouilles «intelligentes» est de récupérer les véhicules réclamés par la justice et de détecter ceux qui sont recherchés.

L.H.

PROFANATION DE SEPT TOMBES AU CIMETIÈRE CHRÉTIEN DE ROUÏBA

Les auteurs identifiés et arrêtés par la police judiciaire

Les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté, le 21 août passé, les deux présumés auteurs de profanations de sept (07) tombes, sises au niveau du cimetière chrétien, de la localité de Rouïba, à l'est d'Alger. Il s'agit des nommés K.M et M.S, âgés respectivement de 26 et 19 ans. Ces derniers ont agi pour des raisons crapuleuses. Ils avaient la certitude que les sept tombes pourraient contenir des tas de bijoux qui appartiennent aux anciens pieds-noirs, inhumés à Alger voilà déjà des dizaines d'années. D'ailleurs, ce genre de

"crime" n'est pas le premier à Alger, puisque d'autres profanations avaient eu lieu au cours des deux décennies passées. Toutefois, la profanation de tombes de chrétiens à Alger n'a rien à avoir avec celles qui avaient eu lieu et continuent à l'être en France. Dans l'Hexagone, les profanations des tombes de musulmans sont perpétrées pour des raisons ethniques, religieuses et politiques. Dans chaque profanation de tombes enregistrée en France, entre autres, à Toulouse et ailleurs, les auteurs laissent, souvent, des sigles de croix et des têtes de porc en guise de

signe anti-musulman. Le cas de Rouïba est tout à fait différent. Cela dit, les deux jeunes auteurs ont agi à des fins crapuleuses et non pas à un acte de racisme. Après formalisation de la procédure judiciaire, ces derniers ont fait l'objet de présentation, le 23 août 2012, par devant le procureur de la République près le tribunal de Rouïba, pour les chefs d'inculpation de profanation de tombes et ont été placés sous mandat dépot.

L. Hadji

BLIDA

Un incendie perturbe les liaisons internet et téléphoniques

Des perturbations ont affecté le jeudi, 23 août, les liaisons internet et téléphoniques de la daïra de Bougara (w.de Blida), suite à un incendie qui a détruit toutes les installations, a indiqué hier, Algérie Télécom (AT) dans un communiqué. «Les perturbations en question sont dues à un incendie d'une extrême gravité qui a calciné toutes les installations téléphoniques des unités de raccordement à distance (URAD) de Bougara», a précisé la même source. Selon AT, le sinistre a été provoqué par «la chute

d'un câble électrique dénudé de haute tension de Sonelgaz sur le répartiteur de l'URAD et sur toutes les installations et moyens de transport et de distribution». En raison de l'incendie qui s'en est suivi, «3.000 clients du service téléphonique fixe et 1.266 abonnés à l'ADSL, sont privés des services de la téléphonie et d'internet», a ajouté l'entreprise. Elle a indiqué que ses équipes techniques se sont «immédiatement» rendues sur les lieux pour le rétablissement des supports endommagés. Les liaisons WLL ont été

«rétablies le jour même», a précisé AT. Cependant, compte tenu de l'importance des dégâts, les services techniques d'AT se donnent «entre trois à quatre semaines pour rétablir progressivement toutes les liaisons, (installations dédiées au téléphone fixe et à l'internet».

AT a tenu à présenter ses excuses à sa clientèle pour les désagréments subis «indépendants de sa volonté», assurant qu'elle fera tout son possible pour rétablir au plus vite toutes les liaisons.

R.N.

DURANT LES 7 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Hausse des importations de médicaments

La facture de l'Algérie en produits pharmaceutiques importés a maintenu sa tendance haussière durant les sept premiers mois de 2012 pour atteindre 1,35 milliard de dollars (mds usd), contre 1,04 mds usd à la même période 2011, en hausse de 29,41%.

Les quantités de médicaments importées ont également connu cette tendance haussière avec une augmentation de près de 48%, passant de 13.347 tonnes les sept premiers mois 2011 à 19.753 tonnes à la même période de référence 2012, selon le bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. La facture des médicaments à usage humain reste la plus importante avec 1,28 mds usd, contre 996,09 millions usd, enregistrant ainsi une hausse de 29,05%, selon les chiffres provisoires du Cnis.

Le volume des importations des médicaments à usage humain a connu le même sort passant de 12.250 tonnes à 18.567 tonnes, soit une hausse de près de 52%, durant cette période de référence. Les produits parapharmaceutiques occupent toujours la seconde position dans la structure des importations des produits pharmaceutiques avec un montant de 44,36 millions usd, contre 30,81 millions usd, en hausse de 43,97%. Malgré cette hausse relativement importante des importations des produits parapharmaceutiques en termes de valeur, la quantité importée, quant à elle, a pratiquement stagné à près de 783 tonnes durant les sept premiers mois de 2012. Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie se sont établis à 16,61 millions usd, contre 13,58 millions usd, en hausse de 22,3%. Les quantités importées ont également connu une hausse de 27,6%, passant de 315,6 tonnes à 402,8 tonnes durant les sept premiers mois de l'année en cours. Les importations de l'Algérie en produits pharmaceutiques ont atteint 1,95 mds usd en 2011, en hausse de 16,86% par rapport à 2010. La hausse des prix sur le marché international pour certains types de médicaments à base de molécules encore protégées par les droits de propriété a contribué à cette progression de la facture des importations. La taille du marché national des médicaments a atteint 2,9 milliards de dollars en 2011, dont 1,85 milliard usd d'importation et 1,05 milliard usd de production locale, dont 84% reviennent au secteur privé et 16% au public, selon l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP).

I. A.

ACCORD D'ASSOCIATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE

Le démantèlement tarifaire reporté à 2020

Le démantèlement tarifaire, prévu en 2017 entre l'Algérie et l'UE dans le cadre de l'Accord d'association, est reporté à 2020 en vertu d'un accord auquel les deux parties sont parvenues jeudi couronnant deux ans de consultations.

PAR AMAR AOUIMER

"Après plus de deux années de consultations, l'Algérie et l'Union européenne (UE) viennent de parvenir à un accord sur une révision du calendrier du démantèlement tarifaire de l'Accord d'association", annonce un communiqué du ministère des Affaires étrangères, ajoutant que l'accord prendra effet à partir du 1^{er} septembre prochain.

Ainsi, le nouveau calendrier "prévoit notamment un report jusqu'en 2020 de la levée des barrières tarifaires pour une large gamme de produits industriels importés par notre pays", précise le communiqué.

Dans son volet agricole, l'accord stipule également "un réaménagement de certains contingents préférentiels de l'UE pour les produits agricoles, et produits agricoles transformés", selon la même source.

Il s'agit de 36 contingents agricoles à l'importation en Algérie qui bénéficient de franchise de douanes, qui seront désormais supprimés ou réaménagés.

Fin 2010, l'Algérie avait demandé de décaler de trois années le calendrier de démantèlement tarifaire des produits importés de l'Europe communautaire, motivant sa requête par le besoin d'accorder une période supplémentaire aux entreprises algériennes afin de se préparer à la concurrence accrue qui sera imposée avec la création de la Zone de libre-échange algéro-européenne.

L'Accord d'association, mis en œuvre en 2005, prévoit à cet effet le démantèlement graduel de deux listes de produits européens à l'importation en Algérie, dont l'une sera complètement démantelée en 2012 et l'autre en 2017, année de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange.

Mais le même document accorde en parallèle aux deux parties la possibilité de geler de trois années l'application de ce démantèlement si les échanges commerciaux sont déséquilibrés et profitent seulement à une seule partie. D'autre part, ce décalage de la date butoir devrait permettre à l'Algérie d'éviter une perte de 8,5 milliards de dollars de recettes de Trésor d'ici à 2017, si elle avait maintenu en vigueur le démantèlement tarifaire des produits importés de l'UE, selon des estimations officielles basées sur une simulation avec une facture constante des importations en provenance de l'UE sur la période allant de 2010, date du gel par l'Algérie du processus de démantèlement, à 2017.



Un manque à gagner de 2,5 milliards dollars par an pour l'Algérie

Certains experts évaluent le manque à gagner de l'Algérie depuis l'entrée en vigueur de l'Accord d'association avec l'UE en 2005 à quelque 2,5 milliards de dollars annuellement.

Le démantèlement tarifaire avec l'UE a déjà eu pour conséquence une perte de recettes pour le Trésor équivalent à 3 milliards de dollars, avançant en avril dernier Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Mais depuis le gel du démantèlement, l'Algérie a pu réaliser un gain de 11,3 milliards de dinars (152 millions de dollars) en droits de douanes depuis septembre 2010,

selon une estimation des Douanes algériennes.

De 2005 à 2011, les pays de l'UE ont exporté vers l'Algérie près de 100 mds de dollars de biens et services, avec une moyenne annuelle de 20 mds de dollars, alors que les exportations algériennes, hors hydrocarbures vers le marché européen, n'ont pas totalisé 5 mds de dollars sur la même période, selon les chiffres qu'il a fournis.

Lors d'une rencontre avec la presse nationale organisée à l'occasion de la fin de sa mission à Alger, le chef de la délégation européenne à Alger, Laura Baeza, avait affirmé en juillet dernier qu'un accord sur le démantèlement tarifaire devrait être "très prochainement" conclu entre l'Algérie et l'UE, premier partenaire commercial de l'Algérie.

"Nous devrions aboutir à un accord très

prochainement", soulignait Mme Baeza qui confirmait la déclaration faite quelques jours auparavant par Mourad Medelci, ministre algérien des Affaires étrangères affirmant que les négociations sur la question du démantèlement tarifaire étaient "officiellement bouclées".

Accord entre l'Algérie et l'UE sur la révision du calendrier du démantèlement tarifaire

L'Algérie et l'Union européenne (UE) sont parvenues à un accord sur la révision du calendrier du démantèlement tarifaire de l'Accord d'association, a annoncé jeudi le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué.

A. A.

FILIÈRE AVICOLE

Exonération des droits de douanes et de la TVA

Le gouvernement a décidé d'exonérer les droits de douanes et de la TVA pour les intrants et les produits finis de la filière avicole, affectée par la flambée des prix du maïs et du soja sur le marché international, en contrepartie de l'engagement des professionnels d'assurer un approvisionnement "satisfaisant", a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa.

"La communauté nationale à travers les pouvoirs publics s'est engagée pour la sauvegarde de la filière avicole par l'exonération des droits de douanes et de la TVA pour le maïs, le soja et les autres aliments de bétail ainsi que les produits finis pour la période allant du 1^{er} septembre 2012 jusqu'au 1^{er} août 2013", a précisé M. Benaïssa lors de la réunion du Conseil interprofessionnel de la filière.

Le ministère a annoncé également l'éligibilité des acteurs de la filière aux différents dispositifs de crédits bancaires à taux d'intérêt zéro, notamment R'fig, Ettahadi et le crédit fédératif.

Cette décision vise à sauvegarder la filière et à lancer le processus de sa structuration et de sa modernisation, ainsi que la protection du pouvoir d'achat du consommateur, a précisé M. Benaïssa, soulignant que cette filière, qui est actuellement en difficulté à cause de la conjoncture internationale nécessite plus que jamais d'efforts "massifs et concertés" pour permettre de la développer "durablement".

Le ministre a précisé que cette mesure, "fruit d'un effort énorme de la communauté nationale dans des conditions difficiles", pourrait être prolongée après l'expiration de sa durée de validité, si les résultats sont satisfaisants et les objectifs sont atteints.

Cette aide est subordonnée ainsi aux efforts qui seront fournis par les acteurs privés et publics de l'aviculture, notamment les importateurs et producteurs de matières premières, fabricants d'aliments de bétail, accoueurs et éleveurs, gérants d'abattoirs, vétérinaires, pour la structuration de leur filière et garantir un approvisionnement du marché à des conditions satisfaisantes pour le consommateur.

"Cette décision permet d'alléger l'effet de l'augmentation du coût de la production sur les prix des produits avicoles, notamment le poulet, en les stabilisant en premier temps, avant de les pousser progressivement vers la baisse", a déclaré Benaïssa.

R. E.

INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS MONDIAUX

Plus de 1.000 milliards de dollars en 2012

PAR RYAD EL HADI

Les investissements mondiaux dans les secteurs pétrolier et gazier vont dépasser cette année les 1.000 milliards de dollars, en raison d'un regain d'activité dans l'exploration-production, selon une étude réalisée par le cabinet GlobalData.

Selon cet organisme, les investissements dans le secteur des hydrocarbures devraient grimper de 13,4% cette année, pour atteindre le montant colossal de 1.039 milliards de dollars (environ 833 milliards d'euros). Cette forte hausse s'explique par l'intensification des activités dans l'amont pétroli-

er et gazier (recherche et extraction des hydrocarbures), essentiellement en mer, que ce soit au large du Brésil, dans le Golfe du Mexique ou dans l'Arctique.

Ce bond est conforté par la multiplication des découvertes de gisements de pétrole et de gaz (au nombre de 242 l'an dernier), les prix durablement élevés du pétrole et des avancées technologiques donnant accès aux gisements sous-marins très profonds, qui ont rendu leur exploitation technique et financièrement possible.

S'agissant de répartition géographique de ces investissements, un peu plus du quart de cette manne (254 milliards de dollars) sera dépensé en Amérique du Nord, en ri-

son du développement du gaz et du pétrole de schiste, et des sables bitumineux canadiens. L'Asie-Pacifique sera presque au même niveau et le Moyen-Orient et l'Afrique suivront avec près de 230 milliards. Enfin, les investissements des compagnies pétrolières nationales devraient dépasser ceux de leurs concurrents privés. Parmi les premières, la compagnie brésilienne Petrobras fera la course en tête, et dans la deuxième catégorie, c'est l'américaine ExxonMobil qui dépensera le plus. Le cabinet souligne qu'à elles deux, ces entreprises prévoient d'investir plus de 400 milliards de dollars d'ici 2016.

R. E.

MASCARA

238 logts pour la commune de Sidi Kada

La commune de Sidi Kada, relevant de la wilaya de Mascara, a bénéficié cette année de 238 logements tous types confondus dont une partie sera réceptionnée fin 2012, a-t-on appris auprès du président de cette collectivité.

Baâtouche Saïd a indiqué que la commune de Sidi Kada, située à 20 kilomètres du chef-lieu de wilaya et lieu de naissance de Sidi Mohieddine père de l'émir Abdelkader, a bénéficié de 110 logements sociaux locatifs, de 38 habitats ruraux collectifs et de 90 aides à la construction rurale réparties sur l'ensemble des villages de la commune.

Le chef-lieu de cette commune a été doté de 90 logements sociaux dont 50 seront réceptionnés avant la fin de cette année. Le taux d'avancement des travaux ces derniers a atteint 80 %, alors que les 40 restants seront livrés au courant du premier trimestre de 2013.

Par ailleurs, 20 autres logements sociaux seront réceptionnés dans le village de Sidi Mohieddine. Les villages de cette collectivité locale ont bénéficié de 38 logements ruraux collectifs.

Les travaux de réalisation d'une vingtaine de logements viennent d'être lancés, alors que 18 autres sont en voie de distribution, a-t-on signalé.

Durant le mois de Ramadhan écoulé, 90 aides à la construction ont été octroyées aux citoyens de cette commune dont certains ont déjà entamé la réalisation de leurs constructions.

TIARET

Réaménagement du jardin public

Le jardin public de Tiarét bénéficiera, dans les prochains jours, d'une opération de réaménagement, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Une enveloppe financière de l'ordre de 150 millions DA a été consacrée pour la concrétisation des travaux dont fera l'objet ce site de loisirs et de détente situé à l'entrée ouest de la ville de Tiarét et qui porteront notamment sur l'aménagement des trottoirs et la réhabilitation des aires de jeux pour

Une fois réhabilité cet espace, qui constitue le poumon de la capitale des Rostomides, contribuera certainement à la relance de l'action touristique locale, a-t-on souligné.

Par ailleurs, et dans l'optique de vulgariser l'écotourisme, la direction de l'environnement a lancé plusieurs autres études, dont notamment la création de deux jardins dont un qui s'étendra sur 10 hectares au quartier Touffah, alors que le deuxième sera réalisé sur une superficie de deux hectares au niveau du quartier Belle-Vue, ce qui permettra d'offrir aux citoyens divers espaces de détente et de loisirs.

APS

TIZI-OUZOU, INSALUBRITÉ PUBLIQUE

Les immondices s'amoncellent un peu plus chaque jour

Ce problème d'insalubrité publique constitue la préoccupation numéro 1 des citoyens et revient dans toutes les discussions, axées sur les dispositions à prendre pour conjurer les risques d'une telle situation préjudiciable à plus d'un titre, surtout si rien n'est fait d'ici la rentrée scolaire, prévue pour septembre prochain.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le volume des déchets ménagers grossit chaque jour un peu plus au niveau des niches à ordures des immeubles, des rues et autres places publiques de la ville de Tizi-Ouzou, faisant encourir un danger réel à la santé publique, sans qu'une solution ne se profile à l'horizon et aucune solution à ce jour ne vient mettre un terme à ce fléau.

L'exemple de ces paysages repoussant est fourni par les dépotoirs des cités 2000-Logements et 600-Logements, où des tas d'immondices entassés sur les trottoirs, en empiétant, le plus souvent sur la voie publique, dégoulinent d'un "jus" noir d'où se dégagent des odeurs pestilentielles, obligeant les passants à se boucher le nez et à retenir leur souffle, alors que les locataires d'appartements situés près de niches à ordures, fortement incommodés par les relents qui en émanent, n'ont pas trouvé mieux que de condamner les fenêtres et balcons donnant sur ces lieux, devenus des refuges de rongeurs, de moustiques et autres agents transmetteurs de maladies diverses rapporte l'APS.

Ce problème d'insalubrité publique constitue la préoccupation numéro 1 des citoyens et revient dans toutes les discussions, axées sur les dispositions à prendre pour conjurer les risques d'une telle situation préjudiciable à plus d'un titre, surtout



si rien n'est fait d'ici la rentrée scolaire, prévue pour septembre prochain, prévient des habitants de la Nouvelle-Ville.

Constatant une énième fois le non enlèvement des ordures par les services de la voirie, des résidents des différents quartiers populaires de la ville des Genêts n'ont pas hésité, en guise de solution à mettre le feu à ces montagnes d'ordures, faisant fi des risques d'incendies et sans se soucier des désagréments causés par la combustion de déchets hétéroclites.

Le problème d'enlèvement des ordures ménagères au niveau de la ville de Tizi-Ouzou ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte à décembre 2011, date de l'expiration du contrat de l'entreprise "Karoum" qui était en charge de la gestion des déchets ménagers de la Nouvelle-Ville.

La situation s'est exacerbée davantage suite au rejet, en mars dernier, du marché

passé par l'APC de Tizi-Ouzou avec une entreprise étrangère pour un montant de 570 millions DA, pour "non conformité avec une clause du code des marchés publics, stipulant que les marchés dépassant un certain seuil sont du ressort de la commission nationale des marchés publics", a expliqué une source à la direction de wilaya de l'environnement rapporte encore l'APS

Pour leur part, des citoyens, qui n'ont jamais manqué de répondre favorablement aux appels au volontariat lancés par les pouvoirs publics pour le nettoyage de la ville, ont tenu à souligner que "le volontariat n'est qu'une solution d'appoint et ne saurait dispenser l'APC d'une prise en charge radicale et définitive de ce problème récurrent qui ne cesse d'empoisonner la vie des habitants de Tizi-Ouzou"

B. M.

SOUK AHRAS, FORMATION PROFESSIONNELLE

Réception prochaine de nouvelles structures

Plusieurs nouvelles structures seront réceptionnées à la rentrée d'octobre prochain par le secteur de la formation professionnelle de Souk Ahras, selon des informations recueillies mardi auprès de la direction de wilaya de ce secteur.

Il s'agit, a-t-on précisé, d'un centre de formation professionnelle (CFPA) de 200 places pédagogiques doté d'un internat qui sera ouvert dans la commune de Bir Bouhouche, d'une annexe de CFPA de 125 places pédagogiques implantée à Dréa et d'un internat de 60 lits qui sera ouvert au CFPA de Aïn Sennour.

Plusieurs autres projets, relevant du même secteur, sont également soit en cours de réalisation, soit en voie de lancement, selon la direction de la formation professionnelle. Il s'agit, a-t-on indiqué de

même source, d'un CFPA de 200 places dont les travaux sont en voie d'achèvement à Sedrata, d'un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de 300 places pédagogiques doté d'un internat de 60 lits et d'une cantine de 200 couverts, dont les travaux seront lancés avant la fin de l'année 2012.

Le programme 2013 porte, pour sa part, sur la réalisation de deux annexes de la formation professionnelle à Targalt et à Oued El-Kabarit de 125 postes de formation chacune, ainsi que sur des extensions au profit des CFPA de Sennour et d'El M'rahna et sur la réalisation d'une annexe pour le CFPA de Lakhara.

Une étude, portant sur la réalisation d'un CFPA de 200 postes de formation dans la commune de Zaârouria doté d'un internat

de 60 lits et d'une cantine de 100 couverts, sera également lancée durant le 2^e semestre de l'année 2013, a-t-on indiqué.

Outre ces nouvelles structures destinées à satisfaire la demande croissante en formation professionnelle, un plan d'information, de communication et d'orientation sous-tendu par diverses sortes de médias, et impliquant le mouvement associatif et les entreprises a été élaboré dernièrement, afin de sensibiliser sur les opportunités de formation offertes par le secteur.

La wilaya de Souk Ahras compte 10 CFPA et un INFSP offrant des formations dans 15 spécialités parmi lesquelles la maintenance du matériel informatique et électronique, conducteur de travaux, agents de douanes, artisanat et métiers.

APS

KHENCHELA, INFRASTRUCTURES CULTUELLES

Projet d'une école coranique moderne

Une première dotation financière de 10 millions de dinars a été allouée au projet devant être implanté au chef-lieu de cette wilaya où la demande sur l'enseignement coranique connaît, ces dernières années, une hausse constante.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le projet de réalisation d'une école coranique moderne a été inscrit au profit de la wilaya de Khenchela, au titre du programme 2012 du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a révélé la direction de wilaya de ce secteur. Première du genre dans la wilaya, cette structure sera destinée à l'apprentissage du Coran, de la Sunna, des fondements de l'Islam, ainsi qu'à la formation des imams.

Une première dotation financière de 10 millions de dinars a été allouée au projet devant être implanté au chef-lieu de cette wilaya où la demande sur l'enseignement coranique connaît, ces dernières années, une "hausse constante", rapporte l'APS. Ils sont actuellement quelque 3.000 élèves dont 1.200 de sexe féminin, à suivre des cours dans ce domaine, selon des statistiques de la direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs.

Trois écoles "pilotes" ont été désignées dans le domaine de l'enseignement coranique dans la wilaya de Khenchela, à savoir l'école El Bachir el Ibrahim, au chef-lieu de wilaya, la mosquée El Atik, à Kaïs et la mosquée Abdelhamid Ben Badis à El Mahmel, en plus de 108 classes



ouvertes dans diverses mosquées de la wilaya.

Les concours de récitation et de psalmodie du Coran, organisés à l'échelle de la wilaya, jouent un rôle important dans l'émergence de talents capables de soutenir la comparaison à l'échelle nationale, ont souligné les responsables du secteur, mettant également l'accent sur l'attention accordée à l'équipement des classes et à la contribution de l'enseignement coranique à l'alphabétisation des adultes.

Plus de 100 enseignants assurent actuellement l'encadrement de l'enseignement coranique, dont des imams et des cadres du

secteur des affaires religieuses et des wakfs.

D'autres programmes de développement sont également alloués à ce secteur pour la formation de guides en religion, l'organisation de conférences et de séminaires et la réalisation de divers autres projets, notamment la construction (actuellement en cours) d'un centre culturel islamique et d'un internat de 30 lits pour l'école coranique pilote El Bachir El Ibrahim, en plus de la construction de 65 mosquées dans différentes communes de la wilaya.

B. M.

TINDOUF, ZONES FRONTALIÈRES

Stade avancé des travaux de réalisation de routes



Les travaux de réalisation de routes desservant les zones frontalières dans la wilaya de Tindouf lancés ces dernières années sont à un stade "avancé", a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale des travaux publics. Trois axes routiers, totalisant un linéaire de 253 km, sont actuellement en chantier dans ces zones frontalières dans l'extrême sud-ouest

du pays, a-t-on indiqué.

Le projet de route menant de Tindouf vers la frontière mauritanienne (soit 750 km) compte parmi les plus importants en termes d'envergure, a-t-on indiqué à la DTP, ajoutant qu'une enveloppe de 1 milliard de dinars a été débloquée pour la réalisation de sa première tranche. Cette première tranche comporte un tronçon revêtu de 73

km reliant Tindouf au point kilométrique 75 (route nationale RN2), et 32 autres kilomètres de la localité de Hassi-Abdallah vers la zone de Daya El-Khadra, en plus d'un passage inférieur long de 90 mètres sur le même axe routier, a-t-on précisé.

L'autre projet d'axe routier en zones frontalières qui concerne l'axe Tindouf-Merkala-Oum El-Achar, en allant vers les frontières marocaines, a bénéficié d'une opération de 120 km pour une enveloppe de 2,1 milliards DA dégagés sur plusieurs programmes de développement entre 2005 et 2009, sachant que cet axe routier était, avant 2005, sous forme de piste frontalière.

Le troisième axe routier frontalier, d'un linéaire global de 510 km, a porté sur la réalisation de 60 km, en deux tranches, depuis la RN50 jusqu'à la localité de Hassi El-Beïda, pour une enveloppe de 900 millions DA puisée du programme de développement quinquennal 2010-2014. Cet axe était également, avant 2010, sous forme de piste frontalière, a-t-on indiqué à la DTP.

APS

BATNA

Réhabilitation du réseau routier...

Une importante opération, portant sur la réhabilitation du réseau routier de cinq grands quartiers de la ville de Batna a été annoncée mardi par le président de l'Assemblée populaire communale, Mohamed Khenag.

Cette action, qui a nécessité la mise en place d'une enveloppe considérable, représentant 30% du budget d'équipement arrêté par la commune au titre du budget complémentaire 2012, concerne les cités Douar-Diss, Kemouni, Chikhi Supérieur, Bouzourane et le centre-ville.

L'opération était devenue indispensable dès lors que certains tronçons sont devenus "totalement impraticables à cause de leur détérioration avancée", a ajouté cet élu.

L'action ciblera, dans une première phase, les chaussées des cités Kemouni et Douar-Diss ainsi que les accès de la cité Chikhi Supérieur, en plus de l'évitement sud de la ville de Batna, selon M. Khenag.

La deuxième phase portera sur la remise en état et le revêtement des artères du centre-ville, de la cité La verdure jusqu'à l'accès de la cité de l'Abattoir.

Ces actions, dont le lancement est imminent, débarrasseront définitivement la ville de Batna de tous les points noirs qui y rendent difficile la circulation automobile, a affirmé le président de l'APC de Batna.

...des aides pour les familles démunies

Un convoi de 2 camions contenant 20.000 cartables et 20.000 tabliers vient d'être dépêché du ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, au profit des élèves issus de familles démunies dans la wilaya de Batna, a indiqué, mercredi, un responsable de la direction de l'Action sociale.

Tahar Merah, cadre au sein de cette direction a souligné que le secteur de l'Action sociale a également bénéficié, dans cette wilaya, d'un autre quota de 18.000 cartables dotés de fournitures scolaires financé par la wilaya de Batna.

Le même responsable a ajouté que ces deux quotas seront remis aux communes de la wilaya en fonction des listes et des propositions de la direction de l'Education.

Cette opération, inscrite dans le cadre de la solidarité nationale, est destinée à assurer une bonne rentrée scolaire à tous les enfants de la wilaya de Batna à travers ses 61 communes, a conclu la même source.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN Début de la réunion entre l'AIEA et l'Iran

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Iran ont repris vendredi leurs discussions sur le programme nucléaire controversé de Téhéran avec l'objectif d'avancer sur un accord permettant à l'agence d'avoir un accès plus large à des sites iraniens.

"Nous attendons des progrès lors de cette réunion", a déclaré l'ambassadeur iranien auprès de l'AIEA Ali Asghar Soltanieh à son arrivée à la représentation iranienne, où la rencontre a lieu. Les attentes concernant la rencontre de ce jour sont toutefois modestes. Le directeur général de l'AIEA Yukiya Amano avait d'ores et déjà indiqué mercredi ne pas être "optimiste" quant à son issue.

Le chef des inspecteurs de l'AIEA Herman Nackaerts s'est lui aussi montré réservé. "Nous allons demander aux Iraniens où ils en sont dans leurs réponses à nos requêtes concernant l'accès à (la base militaire de) Parchin (...)", a-t-il indiqué à son arrivée à la représentation iranienne.

La rencontre doit permettre selon l'AIEA "de nouvelles discussions sur une approche structurée visant à résoudre des questions en suspens relatives au programme nucléaire de l'Iran".

Un des points centraux concerne un accès sans conditions à certains sites considérés comme suspects par l'agence dans son rapport très critique de novembre dernier, en particulier la base militaire de Parchin.

Les Occidentaux et Israël accusent la République islamique d'Iran de mener clandestinement, sous couvert d'un programme nucléaire civil, des activités visant à se doter de l'arme atomique. Téhéran affirme en revanche que son programme a des objectifs purement pacifiques.

La réunion intervient aussi alors que le nouveau rapport trimestriel de l'AIEA sur l'Iran est attendu la semaine prochaine.

Le document, qui sera à l'ordre du jour du conseil des gouverneurs débutant le 10 septembre, devrait montrer, selon des experts, que l'Iran continue à étendre ses activités nucléaires malgré les sanctions internationales sans précédent dont le pays est l'objet.

R. I./Agence

SYRIE, VIOLENTS COMBATS ENTRE L'ARMÉE ET LES INSURGÉS

Damas prêt à coopérer avec Lakhdar Brahimi

Alors que l'armée syrienne reprenait aux rebelles les quartiers chrétiens du centre-ville d'Alep, Damas a affirmé jeudi par la voix de son vice-ministre des Affaires étrangères, Fayçal Meqdad, que la Syrie coopérerait avec le nouvel émissaire international Lakhdar Brahimi afin de mettre en place "un dialogue national au plus vite".

Voyant dans "l'ingérence étrangère la principale cause de la crise", M. Meqdad a exhorté M. Brahimi à "jouer un rôle actif" face aux "parties qui ne veulent pas d'une résolution de la crise et en particulier celles qui arment et financent les terroristes", terme utilisé par le régime pour désigner les rebelles.

Il a notamment accusé la Turquie voisine de "donner à ces terroristes, y compris Al-Qaïda, un accès libre vers la Syrie".

La France a évoqué par ailleurs la possible instauration d'une zone d'exclusion aérienne, mais seulement sur une certaine partie du territoire, jugeant que cette hypothèse méritait "d'être étudiée".

Sur le terrain, Amnesty International a affirmé que les civils faisaient face à une "terrible violence" à Alep, dont le contrôle est crucial pour les belligérants, accusant le régime de viser de façon indiscriminée les quartiers résidentiels sous contrôle rebelle et non des objectifs militaires ciblés.

Les insurgés, qui s'étaient emparés de certains quartiers chrétiens d'Alep, ont été chassés de Telal, Jdeïd et Sleimaniyé, rapporte l'agence française de presse. Selon elle les combats faisaient rage ailleurs dans la métropole du Nord ainsi qu'à Damas et dans sa proche banlieue.

Une grande partie du clergé chrétien, disant craindre que les islamistes ne s'emparent du pouvoir, affiche depuis le début de la révolte en mars 2011 son soutien au président Bachar al-Assad.

Mais ailleurs dans Alep, les quartiers de Sakhour, Tariq Al-Bab, Boustane al-Kasr et Chaar ont été pilonnés à l'artillerie lourde, selon des militants. Des combats ont également lieu à Salaheddine, principal bastion rebelle, a précisé l'Observatoire syrien des droits de



l'Homme (OSDH). Près de trois semaines après que l'armée eut annoncé qu'elle contrôlait la capitale, les combats et les bombardements y faisaient pourtant toujours rage.

Ils se sont concentrés jeudi sur un arc entre Hajar el-Aswad, un quartier du sud-ouest de Damas, et Daraya, dans la banlieue sud, selon les militants et les organisations des droits de l'Homme.

Dans certains secteurs, "les forces du régime mènent des exécutions sommaires, détruisent les maisons des opposants dans le but de mater la révolte une bonne fois pour toutes", explique le chef de l'OSDH Rami Abdel Rahmane.

Daraya est sous les bombes depuis deux jours, assure Abou Kinan, un militant anti-régime, parlant de situation "tragique".

Les rebelles à Damas peuvent compter sur des "collaborateurs au sein de l'armée qui transmettent des informations sur (ses) mouvements", explique le commandant rebelle Selim selon la même agence de presse.

Comme chaque semaine, l'opposition a appelé à des manifestations contre le régime vendredi et adopté comme mot d'ordre "Ne sois pas triste Deraa. Dieu est avec nous", en référence à la province rebelle du Sud, théâtre d'une grande offen-

sive ces derniers jours selon l'OSDH.

Par ailleurs, une quarantaine de Syriens - parmi lesquels se trouvaient un ancien député Nasser al-Hariri et sa famille, ont trouvé refuge en Jordanie, a indiqué jeudi un porte-parole du royaume. La Jordanie accueille plus de 150.000 réfugiés syriens. Selon un bilan provisoire de l'OSDH, 111 personnes ont péri jeudi dans le pays (71 civils, 31 soldats et neuf rebelles). Dix-neuf cadavres ont par ailleurs été découverts près et dans Damas.

Les combats à l'arme automatique et au lance-roquettes ont provoqué d'importants incendies dans ces quartiers, situés dans l'est de la grande ville portuaire.

Le Premier ministre libanais Najib Mikati s'est dit "inquiet des tentatives d'entraîner le Liban de plus en plus dans le conflit en Syrie".

Depuis le début de la contestation qui s'est militarisée face à la répression du régime, 24.495 personnes ont péri, dont 17.281 civils, 6.163 soldats et 1.051 déserteurs, selon le dernier bilan fourni par l'OSDH.

Les divisions entre le camp russo-irano-chinois qui soutient le régime Assad et celui des Occidentaux et de pays arabes qui veulent sa chute, empêchent un règlement du conflit.

R. I./Agence

TUNISIE, CLIMAT DE TERREUR

Les salafistes imposent leur diktat

Alors que la majorité du monde arabo-musulman célèbre la fin du mois sacré de Ramadhan, des bandes salafistes tentent d'installer un climat de terreur en Tunisie. Leur cible ? Des manifestations à caractère culturel. Auparavant, deux festivals avaient dû être annulés cet été, ce qui fait craindre l'installation d'une campagne systématique des salafistes à l'encontre des événements culturels tunisiens, et fait ressurgir le spectre d'une ré-islamisation à marche forcée de la société à travers les sectes islamistes, qui

n'hésitent pas à faire usage de la force et à se déplacer en bandes qui s'apparentent à de véritables milices « vertes ».

Ainsi, en marge de la clôture du Festival de Bizerte jeudi dernier, un élu sarthois, Jamel Gharbi, a été victime d'une agression d'un groupe salafiste armé de gourdin, et a même craint d'être « lynché », selon une agence française de presse. Cette agression a contribué à envenimer encore un climat déjà très tendu, et fait craindre aux tunisiens un repli significatif des arrivées de touristes, notamment français,

pourtant traditionnellement très attachés à cette destination. Or, un repli des arrivées de touristes internationaux -à l'heure où l'industrie tunisienne peine à se relancer- devrait en toute vraisemblance exacerber encore plus les réactions extrêmes, et permettre, paradoxalement, de grossir les rangs des troupes salafistes.

Si certains avaient estimé que les modérés d'Ennahdha pouvaient constituer un rempart contre les islamistes radicaux, l'on voit aujourd'hui à quel point cette analyse a atteint ses limites et comment il est dif-

ficile de plaquer sur la Tunisie le modèle Turc, pourtant tant vanté par ailleurs, notamment par les Américains. Soutenus par leurs « frères » d'AQMI (qui ont quasiment conquis le Sahel) les islamistes radicaux sentent bien qu'une fenêtre d'opportunité leur tend les bras, et que leur vision extrémiste fait son lit de la crise économique, du manque de vision politique, ainsi que d'un ras-le bol généralisé de populations pour lesquelles le bout du tunnel semble encore loin.

R. I.

"AFFAIRE" CAMUS

MIDI

CULTURE

Cet étranger qui nous ressemble

Page 13

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE À LA PÉRIODE COLONIALE

Chercheurs et historiens remontent le cours du temps



«Histoire de l'Algérie à la période coloniale», un ouvrage co-écrit par des historiens et des chercheurs algériens, français et d'autres nationalités, paraîtra jeudi prochain simultanément en Algérie et en France, a-t-on appris jeudi auprès des éditions la Découverte, co-publieur du livre.

Page 12

ASPECTS DE LA REPENTANCE

Un livre pour s'affranchir d'une vision réductrice sur les crimes coloniaux

La notion de «repentance» dans l'écriture de l'Histoire, dans le droit international ainsi que dans la reconnaissance des crimes commis par les anciennes puissances coloniales est analysée par des intellectuels algériens, tunisiens et français dans «Aspects de la repentance», un livre-recueil publié récemment aux éditions algériennes Barzakh.

Page 13

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE À LA PÉRIODE COLONIALE

Chercheurs et historiens remontent le cours du temps

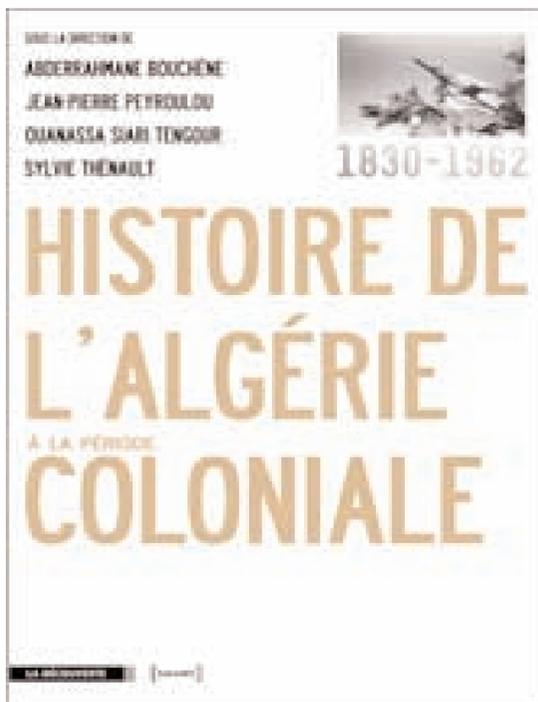
«*Histoire de l'Algérie à la période coloniale*», un ouvrage co-écrit par des historiens et chercheurs algériens, français et d'autres nationalités, paraîtra jeudi prochain simultanément en Algérie et en France, a-t-on appris jeudi auprès des éditions la Découverte, co-publieur du livre.

L'ouvrage de 720 pages, qui paraîtra également aux éditions Barzakh (Alger), est scindé en quatre périodes, qui permettent de «mettre en évidence les transformations» de l'Algérie sous la domination coloniale française, de 1830 à 1962.

Dans la première période (1830-1880), les auteurs relèvent que si la date de 1830 est «évidente» (la prise d'Alger par les Français), celle de 1880 l'est moins. Du fait que celle-ci marque, selon eux, le début de la «*soumission définitive*» de la résistance des Ouled Sidi Cheikh et, qu'entre-temps, la prise de possession de l'Algérie a été progressive incluant la conquête militaire, la colonisation foncière, la résistance des Algériens par les insurrections et le remodelage des structures socioéconomiques algériennes par la France.

Durant la période 1881-1918, il est fait état de «deux Algéries» qui s'organisent alors : celle des «Européens», avec le déploiement de la colonisation aussi bien au plan de la propriété foncière que sur le plan urbain, mais également celle des Algériens qui, après la phase de conquête et de soumission, retrouve un essor démographique et social.

Entre les deux Guerres mondiales (1919-1944), le colonisateur commence à se poser la question sur le statut des Algériens : «*Faut-il les assimiler à la cité française ou bien les laisser à ses portes, dans l'indigénat ?*» L'Algérie «algérienne», de son côté, commence à jouer un rôle moteur. C'est le moment de l'«entrée en politique», au sens partisan du mot, et de l'essor d'un culturalisme musulman et arabiste, en prenant de l'autonomie sur les plans politique et culturel par rapport aux «Européens».



Plus loin dans le chapitre consacré à la période 1945-1962, les auteurs du livre soutiennent que les massacres du 8 Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata (est d'Alger) ont joué un rôle «déterminant» dans le déclenchement, plus tard, de la guerre de Libération nationale le 1er Novembre 1954. Cette lutte a été

couronnée par l'Indépendance en 1962, grâce, estiment-ils, à un mouvement nationaliste porté par une tendance à l'activisme que la guerre de Libération nationale révéla dans sa forme aboutie.

L'ouvrage, dont la parution coïncide avec le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, permet, selon ses initiateurs, de rendre compte des résultats des nombreux travaux de recherche «novateurs» conduits, depuis une quinzaine d'années, sur la période comprise entre la fin de la conquête et le début de la guerre de Libération nationale. L'anthologie a été éditée sous la direction d'Abderrahmane Bouchène, éditeur, Jean-Pierre Peyroulou, docteur en Histoire (principales publications : *Guelma, 1945* et *Une subversion française dans l'Algérie coloniale*, la Découverte 2009), Ouanassa Siari Tengour, chercheuse au CRASC (Oran) et Sylvie Thénault, chercheuse au CNRS et a notamment publié *Une drôle de justice, Les Magistrats dans la guerre d'Algérie*, la Découverte 2001, et *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion 2005. Postfacée par Gilbert Meynier, universitaire et historien, et Tahar Khaloune, docteur en droit, elle porte, entre autres prestigieuses signatures, celles de René Gallissot, professeur émérite d'Histoire contemporaine à l'Université Paris VIII, Jim House, historien, directeur du Centre for French and Francophone Cultural Studies (université de Leeds, Royaume-Uni), Mahfoud Kaddache (1921-2006), historien et enseignant universitaire, Benjamin Stora, professeur d'Histoire du Maghreb contemporain, et Tassadite Yacine, directrice d'études à l'EHESS, laboratoire d'anthropologie sociale.

APS

BÉCHAR, JOURNÉES DU COURT-MÉTRAGE

Une vingtaine d'œuvres en lice

Une vingtaine de courts-métrages, réalisés et produits par de jeunes cinéastes amateurs de dix wilayas du pays, seront en compétition pour les deuxième journées du court-métrage, prévues du 29 octobre au 1er novembre prochain à Béchar, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Ces productions cinématographiques, présélectionnées par le comité d'organisation, traitent de plusieurs thèmes et sujets de la société algérienne et des mutations qu'elle connaît, a précisé le directeur de la maison de la culture de Bechar.

Ces journées cinématographiques, qui se veulent un espace d'encouragement des jeunes cinéastes amateurs, ont pour objet aussi la promotion et le développement des activités cinématographiques à travers le pays, a ajouté Amari Hamdani.

Un cycle de projection de films et documentaires nationaux dédiés à la guerre de Libération nationale est prévu à l'occasion de cette manifestation cultu-



relle, dans le but de permettre aux jeunes de redécouvrir plusieurs anciennes œuvres cinématographiques nationales consacrées à la lutte politique et militaire du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance, a-t-il signalé. Le programme de cette manifestation comporte aussi des conférences-débats sur l'histoire du cinéma, national et mondial, en plus de l'organisation d'ateliers d'initiation aux métiers du cinéma, notamment la direction photo, les prises de son et de vue, et la direction des comédiens.

Ces ateliers, qui seront animés par des professionnels du 7ème art, constituent une «contribution concrète des organisateurs pour la mise à niveau des connaissances techniques des jeunes cinéastes», a expliqué M. Hamdani.

Des expositions d'équipements cinématographiques ainsi que sur l'histoire du cinéma national et universel seront projetées durant ces journées.

APS

«LIRE EN FÊTE»

PROCHAINEMENT À ORAN

Promouvoir la lecture chez l'enfant

Oran abritera la deuxième édition du festival «Lire en fête» du 1er au 15 septembre prochain, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Cette manifestation revêtira un caractère et un cachet particuliers avec la célébration du 50e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale à travers l'organisation de concours pour enfants autour de la glorieuse guerre de Libération nationale et des chouchada, selon la commissaire du festival, Rabia Moussaoui.

Au programme de ce festival, qui se tiendra au jardin de la maison de la culture Zeddour-Brahim-Belkacem, des spectacles, des pièces théâtrales, des danses, des ateliers de calligraphie, de lecture, d'écriture et de dessin seront organisés sur le thème «Patriotisme».

Par ailleurs, un carnaval varié, animé par des enfants talentueux en chorale et arts lyriques, est prévu à cette occasion ainsi qu'une exposition qui comprend plusieurs stands dédiés à l'art des marionnettes pour enseigner aux enfants les moyens de produire des contes, encadrés par des conteurs.

Pour promouvoir la culture de la lecture chez les enfants et l'amour du livre, les organisateurs ont prévu plusieurs activités culturelles et artistiques au profit des enfants de six communes, dont Arzew et Boutléis, cela outre la vente par dédicace de plusieurs livres pour enfants.

Les organisateurs prévoient également une réception pour honorer un auteur spécialiste dans le domaine de la littérature pour enfants, la plus ancienne bibliothèque à Oran et un enfant handicapé qui a remporté le premier prix du concours de dessin organisé par la maison de la culture d'Oran.

KHENCHELA, 5^e FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE POUR ENFANTS

20 troupes pour trois distinctions

La 5^e édition du Festival national de théâtre pour enfants, prévu à Khenchela à partir de lundi prochain, verra la participation de 20 troupes de différentes wilayas du pays, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Les troupes qui se relayeront sur la scène de la maison de la culture Ali-Souai du chef-lieu de wilaya, ont été présélectionnées par une commission de wilaya spécialisée qui a visionné plus de 50 spectacles, a indiqué la même source.

Le jury de ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 3 septembre, sera présidé par Abdelhalim Bouchraki qui sera assisté de metteurs en scène et d'hommes de théâtre, a indiqué le commissaire du festival, Rachid Nili, précisant que cette 5^e édition verra la participation de six nouvelles troupes par rapport à l'édition précédente.

Les spectacles qui glaneront les trois premières places remporteront des prix «importants», selon le commissaire du festival qui a précisé que des distinctions ont été réservées au meilleur spectacle comme à la meilleure mise en scène, ainsi qu'à la scénographie et l'interprétation féminine et masculine.

Des conférences et des tables rondes sur le thème du 4ème art ont également été programmées en marge de la manifestation qui sera clôturée par une soirée artistique et une excursion aux thermes de Hammam Essalihine.

APS

ASPECTS DE LA REPENTANCE

Un livre pour s'affranchir d'une vision réductrice sur les crimes coloniaux

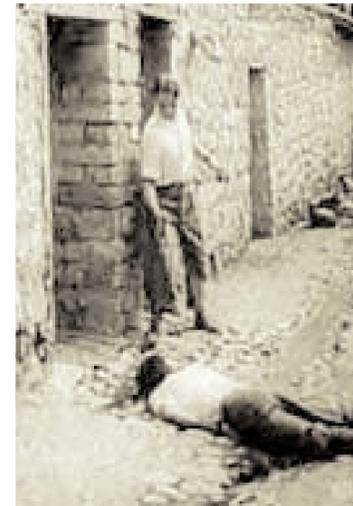
La notion de «repentance» dans l'écriture de l'Histoire, dans le droit international ainsi que dans la reconnaissance des crimes commis par les anciennes puissances coloniales est analysée par des intellectuels algériens, tunisiens et français dans «Aspects de la repentance», un livre-recueil publié récemment aux éditions algériennes Barzakh.

PAR FODHIL BELLOUL

L'ouvrage collectif, dirigé par le philosophe et mathématicien algérien Ismaël-Sélim Khaznadar, se veut une contribution pour l'amorce — en cette année du cinquantenaire de l'indépendance politique de l'Algérie — d'un débat exigeant dans un contexte international marqué par des tentations de «prédatons néo-coloniales» et une «guerre des mémoires».

Ismaël-Sélim Khaznadar a sollicité des spécialistes (professeurs en sciences politiques, journalistes, historiens, philosophes) pour réfléchir sur la «repentance», un concept religieux appartenant à la tradition chrétienne, et les conséquences de son application à l'histoire, au droit et à la politique.

«Le thème de la 'repentance' introduit dans la vie politique contemporaine, comme le montre ce recueil, a une connotation morale et religieuse qui veut transformer le travail historique...», en se substituant au travail de la justice, écrit, en préface, l'universitaire tunisienne Hélé Béji. Ismaël-Sélim Khaznadar rappelle, dans la présentation du livre, que le «repentir», «noyau de la repentance», est une démarche individuelle, expression d'une culpabilité en rapport avec un péché commis par le même individu. Dès lors, il s'interroge sur la possible reconnaissance d'une culpabilité collective sous forme de «repentance», définie comme un «élan d'une collectivité qui se reconnaît coupable, dirigée vers une autre, outragée...», surtout si cette démarche émane d'une société ayant hérité de la responsabilité de crimes passés, comme la colonisation, la traite des esclaves ou le génocide juif par l'Allemagne nazie. «Question rude entre toutes», estime l'auteur, car la repentance «ne peut ni diminuer ni tarir la question de la responsabilité», écrit-il, y voyant un risque de «contre-faire durablement le seul travail qui peut valoir» : la connaissance précise des faits. A la «repentance», le mathématicien préfère l'«élucidation», englobant «l'acquisition aussi fine que complète des faits historiques», démarche à



même de «consolider l'avenir», et d'éviter la reproduction des crimes en question, ainsi qu'il le démontre dans *Elucider ou se repentir ?*.

L'apparition d'un sentiment de culpabilité en Occident est évoquée dans *Repentance ou vigilance* de la philosophe française Françoise Dastur. L'auteur estime que ce sentiment, très présent dans le discours politique occidental, est lié au procès de Nuremberg, premier tribunal international mis en place à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour juger des responsables du régime nazi, où les termes de «génocide», «crimes de guerre» et «crimes contre l'humanité» sont utilisés pour la première fois, rappelle-t-elle. Françoise Dastur souligne le caractère «sélectif» de ce tribunal, puisque lors du procès de Nuremberg, «procès intenté par les vaincus ou vainqueurs», ainsi qualifié par elle, des massacres comme ceux à l'égard du peuple tzigane

"AFFAIRE" CAMUS

Cet étranger qui nous ressemble

Jean Daniel revient sur le conflit qui oppose deux de ses amis, Catherine Camus, fille de l'écrivain, et l'historien Benjamin Stora.

Un conflit, qui devient vulgairement public sépare deux amis, Catherine Camus, fille de l'écrivain, et Benjamin Stora. J'aurai voulu me taire. Ce serait un ingratitude.

Un jour de l'an dernier, l'historien spécialiste aujourd'hui consacré de l'Histoire et des conflits maghrébins, m'a rendu visite. Je suis son aîné de quarante ans ou presque. J'ai pour ses travaux la plus haute estime. Il a de son côté de la considération pour tout ce que j'ai vécu dans nos patries communes et qu'il s'est attaché à reconstruire. Avec Mohamed Harbi, il est devenu une référence.

Il a voulu m'informer qu'il avait accepté de présider et d'organiser une manifestation d'images pour célébrer le centenaire de la naissance

d'Albert Camus. Il savait qu'avec l'écrivain Roger Grenier, nous étions les seuls survivants parmi ceux qui avaient fréquenté l'auteur de *L'Homme révolté*. Il allait jusqu'à voir en moi, depuis longtemps, le camusien le plus fidèle dans les pensées et les comportements. Il a eu la délicatesse de m'informer qu'il avait choisi pour le cycle des manifestations qu'il organisait, un titre très proche de l'un de mes livres : *Cet étranger qui nous ressemble*. Or j'apprends que, dans des conditions insupportables, on l'a tout simplement dessaisi des responsabilités au profit de Michel Onfray, auteur d'un livre sur Camus. *L'Orde libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus* (Editions Flammarion).

ne furent simplement pas évoqués. Des institutions internationales «conçues en fonction des intérêts occidentaux», contredisant, selon elle, la thèse d'un «monde occidental» qui ne ferait aujourd'hui que «macérer dans la honte de soi». Cette dernière expression est empruntée à l'essayiste français Pascal Bruner, auteur de la *Tyrannie de la pénitence*, un livre, appelant dans le sillage d'un discours présent en France sous la présidence de Nicolas Sarkozy, à «en finir avec la repentance», en refusant de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans les crimes de la colonisation.

Une idéologie fustigée par le célèbre éditeur François Maspero dans *Le repentir : un alibi ?* où il voit dans le nombre important de «lois mémorielles» votées en France, à cette période, un risque que la lecture de l'Histoire soit «dictée par le législateur, et le pouvoir politique», prévient-il. L'éditeur estime que le «repentir» n'est pas une «notion historique», car privilégiant «des zones d'ombres», en reconnaissant des crimes au détriment d'autres à des fins électorales, croit-il. Bien que le débat sur la «repentance» ait surtout dominé le paysage politique français, la notion interpelle également des intellectuels algériens, comme le sociologue et historien Hassan Remaoun qui rappelle la polémique suscitée par le vote, par l'Assemblée française, de la loi du 25 février 2005, vantant les supposés «bienfaits de la colonisation». Il reproduit, à cet égard, le texte d'une pétition lancée en novembre 2007 et publiée dans des journaux algériens et français, titrée : «France-Algérie: dépassons le contentieux historique». Le débat sur la repentance risque, selon certains auteurs, de faire oublier les injustices actuelles, souvent menées au nom des mêmes principes, comme le suggère Françoise Dastur ou encore la journaliste algérienne Salima Ghezali.

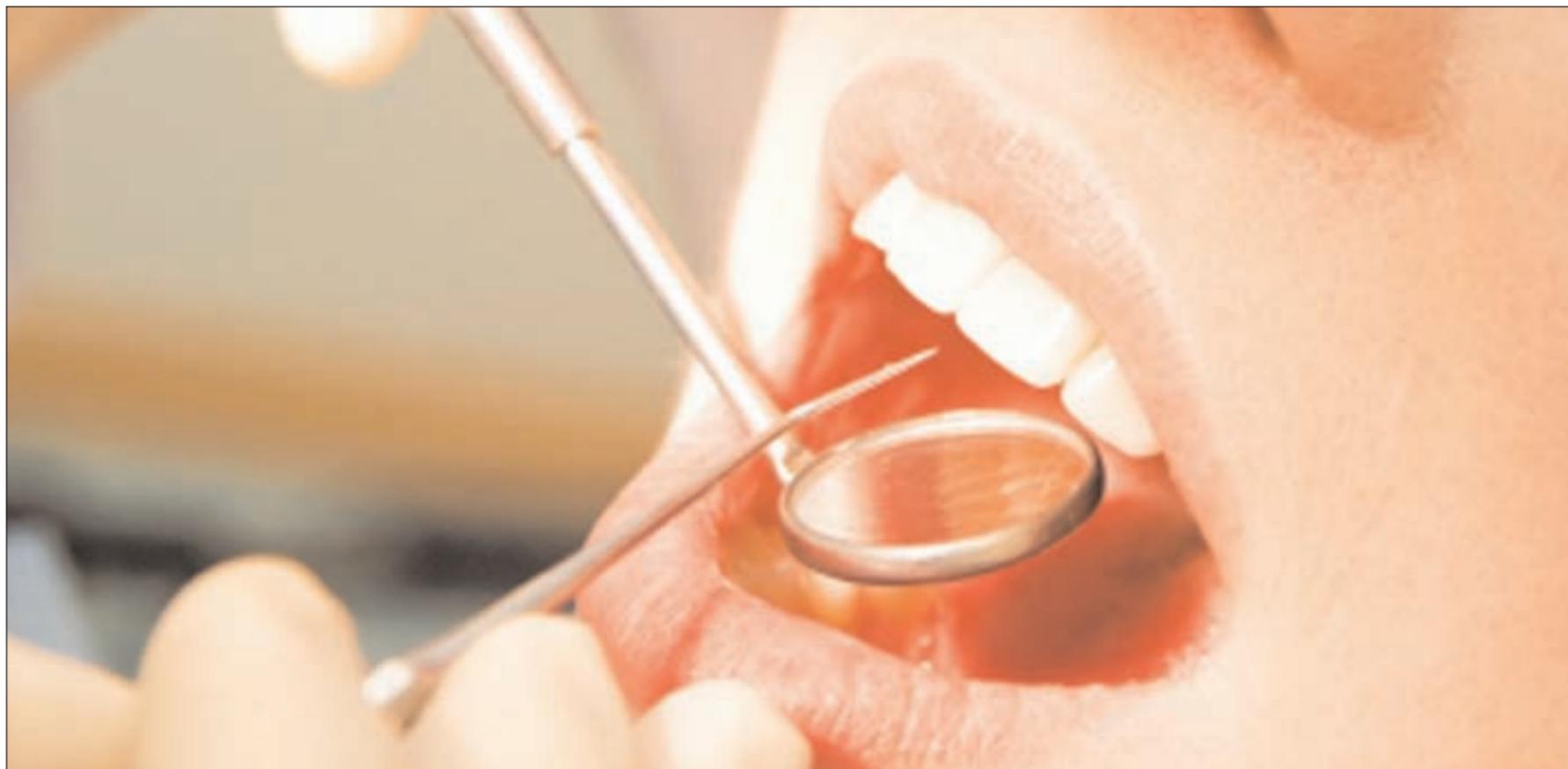
L'expression collective de la repentance, préférée à la connaissance des faits, porteuse de leçons, risque de voir «la dette envers les morts» l'emporter sur le «devoir envers les vivants», prévient Françoise Dastur.

F. B.

Jean Daniel (Le Nouvel observateur)

Traitement conservateur ou implants dentaire...

En matière de dents artificielles, les techniques ont très fortement évolué. À tel point que l'on penche de plus en plus souvent pour l'extraction complète d'une dent afin de la remplacer par une dent artificielle, plutôt que d'engager des traitements sur une dent naturelle.



Il reste qu'il faut savoir faire le bon choix entre une dent naturelle et une dent artificielle ? Entre traitement conservateur et extraction dentaire ?

Vous avez une dent fortement endommagée qui va nécessiter un traitement complexe pour la sauver ? Il existe une autre alternative, l'extraction de cette dent pour la remplacer par une dent artificielle, par une prothèse dentaire ou un implant.

Les deux techniques présentent des avantages et des inconvénients qu'il importe de considérer avec son chirurgien-dentiste pour faire le bon choix.

C'est en tout cas la recommandation de l'European Society of Endodontology (ESE) qui, face à la tendance actuelle à l'extraction, considère qu'il faudrait plutôt donner la priorité aux traitements conservateurs, lesquels permettent de sauver des dents naturelles dans de nombreux cas.

C'est que si les techniques d'implant et de prothèse ont fortement évolué, le traitement conservateur est lui aussi devenu très performant !

Avantages des dents naturelles, traitement canalaire

Conserver une dent naturelle lorsque celle-ci est fortement abîmée nécessite la mise en place d'un traitement canalaire (traitement du canal à la racine de la dent).

Ce traitement permet de guérir les infections très profondes, qui siègent au bout des racines, et qui autrefois imposaient une extraction mais que l'on sait aujourd'hui guérir.

Qu'il s'agisse d'un traitement conservateur ou de remplacement, les techniques modernes d'anesthésie locale rendent les actes habituellement indolores.

On réalise une désinfection (on prévient ainsi nécrose et abcès à l'origine de douleurs), les canaux de la dent sont nettoyés puis obstrués et on reconstruit la substance perdue pour renforcer la dent.

Que cette infection de la racine d'une dent soit douloureuse ou non, il faut faire quelque chose car l'os qui supporte la dent finira par être endommagé, déchaussant la dent.

Le traitement canalaire nécessite généralement une ou deux séances d'une heure et demie environ.

La période de cicatrisation peut être un peu douloureuse pendant quelques jours.

Ce traitement canalaire est de grande qualité et très efficace à long terme s'il est associé à une bonne hygiène buccodentaire.

Nécessité d'une suivi régulier chez le dentiste

Les avantages du traitement canalaire permettent de sauver une dent naturelle, mais il faut garder à l'esprit qu'il faut rester vigilant et se rendre chez son dentiste pour des contrôles réguliers pour éviter toute mauvaise surprise.

Ce traitement conservateur n'est pas moins efficace que la pose d'un implant (on fixe une vis en titane dans l'os, sur laquelle viendra se positionner une couronne), technique plus longue à mettre en place, qui nécessite deux étapes distinctes.

L'implant ou la prothèse après une extraction dentaire sont des solutions beaucoup plus coûteuses que le traitement canalaire. Après restauration d'une dent naturelle, celle-ci est fonctionnelle, telle une dent saine, permettant une mastication efficace et confortable, ce qui est plus difficile, du

moins au début, avec une fausse dent.

Le naturel est toujours mieux que la prothèse, tant dans l'aspect que d'un point de vue fonctionnel.

Discutez donc bien avec votre chirurgien-dentiste des avantages et des inconvénients respectifs des différentes méthodes possibles dans votre cas, prenez aussi le temps de la réflexion avant de vous décider.

Calcium et vitamine D pour des dents saines

Le calcium et la vitamine D sont couramment ajoutés à l'alimentation des femmes ménopausées ou des personnes âgées pour prévenir l'ostéoporose.

Il semblerait que ces compléments soient également efficaces pour réduire la chute des dents. Ce qui est valable pour les os l'est aussi pour les dents

Avec l'âge, les os ont tendance à se décalcifier et à perdre de leur densité. Ce phénomène, appelé ostéoporose, touche l'ensemble du squelette, y compris les dents, et contribue à leur chute.

L'ostéoporose pouvant être prévenue ou tout au moins retardée grâce à une alimentation riche en calcium et en vitamine D, voire à l'aide de compléments alimentaires, en est-il de même pour la chute des dents ?

Quelque 145 personnes âgées en moyenne de 71 ans ont été suivies sur une période de 5 ans. Au cours des trois premières années, certaines ont reçu du calcium et de la vitamine D quotidiennement, tandis que d'autres ne prenaient qu'un placebo (substance sans effet). La moyenne d'âge était la même dans les deux groupes, de même que la répartition des sexes, le niveau d'éducation et le nombre de fumeurs. Aucun autre facteur discriminant n'a pu être relevé

entre ces deux groupes, mis à part la prise de calcium et de vitamine D.

Au cours des deux années suivant la période de traitement, les personnes qui prenaient du calcium (au moins 1 g par jour) et de la vitamine D ont été moins nombreuses à perdre des dents (40%) que celles qui prenaient le placebo (59%).

Il est donc possible de réduire les chutes dentaires en complétant son alimentation avec du calcium et de la vitamine D. N'attendez donc pas que vos gencives soient dégarnies, prenez les devants !

Comment faire le plein de calcium ?

Le calcium est présent en grande quantité dans les produits laitiers (lait, fromages, yaourts...).

On le trouve également dans les fruits et les légumes.

L'eau de boisson est aussi une source très importante de calcium : choisissez une eau minérale ou de source riche en calcium.

Comment faire le plein de vitamine D ?

La vitamine D se trouve dans les poissons gras, dans le jaune d'œuf, dans le foie, le lait entier et tous les produits laitiers non écrémés, le beurre en particulier.

L'huile de foie de morue en est particulièrement riche.

Notre corps est également capable d'en synthétiser. Il suffit pour cela de s'exposer un quart d'heure au soleil.

En cas de besoin, l'un et l'autre peuvent être pris sous forme de compléments alimentaires. Mais il est important dans ce cas, de bien respecter les doses prescrites par le médecin, car un excès de vitamine D notamment peut être toxique.

FOOTBALL, EQUIPE NATIONALE

Les Verts travaillent d'arrache-pied

La sélection algérienne de football poursuit sa préparation débutée mercredi passé à Sidi Moussa en vue de la double confrontation face à la Libye, prévue le 9 septembre prochain à Casablanca, comptant pour le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations.

PAR MOURAD SALHI

Les onze joueurs locaux retenus pour ce stage qui s'étendra jusqu'au 31 août ont été soumis à des exercices spécifiques. Les coéquipiers de Issaad Belkalem se sont entraînés sur la nouvelle pelouse de centre technique de Sidi Moussa ainsi que celle du stade Mustapha-Tchaker de Blida. Pour la journée de jeudi, les camarades de jeune Farouk Chafai ont effectué quelques exercices physiques le matin à Sidi Moussa avant de rallier la ville des Roses pour des ateliers avec ballon. Les trois gardiens de but ont été soumis, quant à eux, à des exercices spécifiques sous la houlette des entraîneurs des gardiens de but. Cette séance qui s'est déroulée en présence du public, a été clôturée par un match d'application.

Hier, le premier responsable technique a programmé également deux séances d'entraînement, l'une le matin (8h30) consacrée au volet physique, des tests physiques et des exercices d'endurance clôturés par quelques exercices d'étirements et l'autre le soir sur la pelouse du stade annexe de Blida consacrée à l'aspect technico-tactique. Concernant la journée d'aujourd'hui, les Verts effectueront deux autres séances d'entraînement.

Le technicien algérien, Vahid Halilhodzic, animera aujourd'hui à partir de 17h une conférence de presse au stade Mustapha-Tchaker de Blida, soit une demi-heure avant le début de la seconde séance. Ce



rendez-vous médiatique sera l'occasion pour le coach national d'évoquer certaines questions notamment le stage des joueurs locaux, entamé mercredi, le match du 9 septembre face à la Libye et le choix des joueurs qui devraient prendre part à cette dernière étape avant la phase finale qu'organiserait l'Afrique du Sud du 19 janvier au 21 février.

Un autre stage débutera le 2 septembre prochain et verra la présence de tous les joueurs y compris les professionnels. La manche aller aura lieu sur la pelouse du complexe Mohamed-V à Casablanca le 9

septembre à 18h (heure marocaine). La sélection algérienne ralliera le royaume chérifien le 7 septembre à bord d'un vol spécial. Une fois sur les lieux, les hommes de Vahid Halilhodzic effectueront quelques exercices, histoire de s'acclimater.

Deux mois après le dernier succès face à la Gambie, la sélection algérienne reprendra la compétition officielle avec la ferme intention de poursuivre son bon parcours depuis sa prise en main par le coach Vahid Halilhodzic. De son côté, la sélection libyenne dirigée par Abdelhafid Arbiche se trouve actuellement en Tunisie pour un second stage de préparation où elle affrontera le Soudan en amical. Les Libyens bénéficieront d'un troisième et dernier stage avant le match à Casablanca à partir du 1er septembre avec, probablement une joute amicale avant de s'envoler pour Casablanca. **M. S.**

Conférence de presse de Vahid Halilhodzic aujourd'hui à Blida

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, animera aujourd'hui une conférence de presse, au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 17h, a annoncé vendredi la fédération algérienne de football (FAF). Le coach national mettra à profit ce rendez-vous pour évoquer le match aller face à la Libye, prévu le 9 septembre à Casablanca (Maroc), comptant pour le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013. Onze joueurs évoluant dans le championnat national, ont entamé mercredi un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui s'étale jusqu'au 31 août, rappelle-t-on.

ITALIE

Palerme doit vendre des joueurs avant de recruter Mesbah

Le club italien de Palerme (Serie A de football) doit d'abord vendre quelques joueurs pour dégraisser son effectif avant de pouvoir recruter le défenseur algérien de l'AC Milan, Djamel Mesbah, a indiqué le directeur général du club sicilien, Giorgio Perinetti. "Quand les négociations débutent, des fois elles aboutissent et des fois non. Dans ce poste (arrière gauche, celui de Mesbah, ndlr), je crois que nous avons un manque. C'est un mercato difficile et pour avoir des joueurs nous devons céder d'autres", a expliqué Giorgio Perinetti mercredi soir sur la chaîne de télévision italienne Sportitalia. "Numériquement, nous avons trop d'éléments dans notre effectif", a ajouté le directeur général du club sicilien. Le bouillant président de Palerme, Maurizio Zamparini, a décidé mardi de geler l'accord trouvé entre son club et l'AC Milan,

espérant pouvoir dégraisser l'effectif de son équipe avant de revenir à la charge pour Mesbah. Son objectif est de se séparer de quelques joueurs en surplus à l'image du jeune Suédois Agon Mehmeti (22 ans), pisté par le club de Novare, relégué en Serie B. Palerme et Milan avaient trouvé lundi un accord pour le transfert de Mesbah : prêt onéreux avec obligation de lever l'option d'achat la saison prochaine. Mesbah, 27 ans, est depuis plusieurs semaines sur les tablettes du club sicilien pour occuper le poste d'arrière gauche, laissé vacant depuis le départ de l'international italien Federico Balzaretti à l'AS Rome. L'Algérien, qui aurait voulu rester à Milan et jouer ses chances à fond pour une place de titulaire, devra donc patienter quelque peu avant de connaître son avenir. Les dix derniers jours du mois d'août sont les plus actifs sur le marché des transferts

Novare dément tout contact avec l'Algérien Ghezzal

Le directeur sportif de Novare (Serie B italienne de football), Cristiano Giaretta, a démenti jeudi les informations selon lesquelles son club était intéressé par les services de l'attaquant international algérien de Bari, Abdelkader Ghezzal. Interrogé par le site spécialisé Tuttonovara.it sur le prétendu intérêt de Novare pour Ghezzal et l'attaquant de la Reggina Emiliano Bonazzoli, comme révélé par une certaine presse, Cristiano Giaretta a tout simplement démenti.

"Non, je démens (ces informations). Nous ne sommes pas prêts à faire ce genre d'opérations", a déclaré le dirigeant de Novare à Tuttonovara.it. L'avenir d'Abdelkader Ghezzal reste donc en suspens et l'international algérien doit encore patienter pour connaître son avenir, à une semaine de la clôture du marché des transferts en Italie. Ghezzal, dont le contrat avec Bari expire en 2014, a été prêté en début de saison dernière à Cesena (relégué en Serie B), où il a joué jusqu'au mercato



en Italie qui prendra fin le 31 du même mois à 19h00. L'Olympique de Marseille (Ligue 1 française de football), en quête d'un arrière gauche, a toujours dans son viseur le défenseur algérien de l'AC Milan (Serie A), Djamel Mesbah, croit savoir jeudi la presse française spécialisée. Selon le journal L'Equipe, la piste menant à l'international algérien de 27 ans, un temps convoité par le club phocéen, pourrait être réactivée dans les tout prochains jours.



hivernal avant de prendre la direction de la Liga pour rejoindre Levante qui n'a pas levé l'option d'achat.

Equipe nationale des U-20

stage en France du 27 août au 9 septembre

La sélection nationale de football des moins de 20 ans (U-20), effectuera un stage préparatoire en France, du 27 août au 9 septembre, en vue des prochaines échéances, a annoncé vendredi la fédération algérienne de football (FAF). Sous la houlette du technicien français, Jean-Marc Nobilo, la sélection nationale des U-20 devra disputer au cours de son séjour en France, quelques matches amicaux contre des clubs locaux, précise la même source. Par ailleurs, le bureau fédéral, dans sa réunion jeudi sous la présidence de Mohamed Raouraoua, a approuvé la relance des activités de l'association "Académie de la FAF", "qui devra prendre en charge la gestion des sélections nationales des jeunes catégories, dans le cadre de leur préparation aux prochaines échéances internationales". La sélection U-20, qui prépare la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 de la catégorie prévue en Algérie, est intégrée dans le championnat national senior de la division amateur (groupe centre), pour parfaire sa préparation.

Cuisine

Gratin de légumes



Ingrédients :

1 aubergines
2 courgettes
3 grosses tomates,
Des graines de fenouil
Sel, poivre et l'huile d'olive
2 mozzarellas

Préparation :

Laver et couper tous les légumes en rondelles ensuite les dresser directement dans un plat allant au four, parsemer de sel, poivre et aussi de grains de fenouil, puis en dernier l'huile d'olive et la mozzarella, et le mettre au four pendant 30 minutes ou un petit peu plus.....

Cake au potiron



Ingrédients :

200 g de potiron épluché
20 cl de crème fraîche
125 g de sucre en poudre
3 œufs
50 g de poudre d'amandes
75 g de raisins secs
150 g de farine
1 sachet de levure chimique
1 pincée de sel
Beurre et farine pour le moule

Préparation :

Couper la chair du potiron en dés et les faire cuire 10 min. à la vapeur. Réduire en purée et laisser refroidir. Dans une terrine, battre légèrement la crème avec le sucre en poudre. Incorporer successivement les œufs, la purée de potiron puis la poudre d'amandes.

Rouler les raisins secs dans une cuillerée de farine et les secouer au tamis pour en enlever l'excès. Préchauffer le four à environ 220°C (Th. 5) et préparer le moule à cake (graissé et tapissé de farine) Mélanger la farine, la levure et le sel et tamiser au dessus du mélange précédent. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajouter les raisins secs en les répartissant bien dans la masse. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi hauteur.

Au bout de 10 minutes, baisser la température du four à 140°C-150 °C (Th.2). Laisser cuire doucement une quarantaine de minutes.

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE

Utilisation de l'eau florale

Obtenus par un procédé de distillation, ces hydrolats riches en principes actifs végétaux s'invitent dans nos cosmétiques pour rendre la peau rayonnante. Voici quelques trucs pour bien utiliser votre eau florale !

Les mélanger à sa crème

Un ou deux "pschitt !" dans le creux de la main mélangés à une dose de crème de jour, ou de masque, optimisent les actions de leurs ingrédients avec un petit plus "soin". En effet, chaque eau florale apporte un bénéfice à l'épiderme. La lavande régule les peaux mixtes, la fleur d'oranger est hydratante et la rose clarifie les teints ternes.

Des vertus calmantes

Véritable tisane de la peau, ces eaux ont toutes des vertus calmantes, voire anti-inflammatoires. En appliquer quelques

gouttes sur les aisselles ou les jambes va permettre d'apaiser le feu du rasoir. Ou encore, après une journée au soleil, placez le flacon quelques minutes au réfrigérateur puis brumiser le visage juste après le démaquillage. Et comme elles sont naturellement déminéralisées, nul besoin de se tamponner après en avoir vaporisé, car la peau absorbe l'eau florale sans risque de dessèchement.

Le rinçage

Pour rincer sa mousse ou son lait, vaporisez l'eau sur un disque démaquillant et passez doucement de la zone médiane du visage vers l'extérieur. Atout supplémentaire : elle prépare la peau à recevoir le soin de nuit et à mieux faire pénétrer les actifs appliqués.

Anti-dessèchement de la peau

L'eau florale neutralise les effets desséchants du calcaire en créant une barrière protectrice sur la peau. Ajoutez l'équivalent de quatre à six dés à coudre dans l'eau de son bain. Ou alors, avant la douche, vaporiser un peu d'eau dans le creux de la main et masser généreusement le corps. Les aisselles fragiles vont adorer ! Vaporiser un peu d'eau florale avant l'application du déo permet de protéger cette zone des irritations parfois provoquées par les alcools ou encore les sels d'aluminium contenus dans certaines for-



mules. Enfin, pour les accros à la pierre d'alun : Elle facilite son application et laisse un léger parfum frais très agréable.

Remplacez la traditionnelle eau thermale par de l'eau florale, beaucoup moins asséchante. Posez le fond de teint, puis vaporisez à bout de bras un nuage sur tout le visage et laissez sécher. En favorisant l'hydratation de la peau, l'eau florale assure au maquillage une plus longue tenue.

DÉCORATION MAISON

Créer une ambiance relaxante dans sa chambre à coucher

Lieu du repos et de la détente par excellence, la chambre à coucher doit répondre à quelques exigences pour permettre une relaxation digne de ce nom.

Les quelques conseils qui suivent aideront à aménager une pièce à l'ambiance reposante, propice à l'apaisement et au calme, que l'on aura plaisir à retrouver après une journée fatigante et qui sera garante de soirées et de nuits placées sous le signe du bien-être.

Pour les murs et l'effet général

Misez sur des couleurs douces et apaisantes, adaptées à votre préférence : bleu ciel, vert pâle, rose tendre, écru ou blanc cassé...

Revêtement de sol

Choisissez un revêtement de sol naturel comme le plancher, teinté selon votre goût. Agrémentez-le de quelques tapis aux couleurs harmonisées ; placez-en un au

pied de votre lit.

Préférez une literie aux textiles naturels

Coton pour des draps frais, lin ou laine pour une couverture estivale ou douillette. Les petits ornements brodés apporteront une touche finale et non négligeable de raffinement.

Exit le téléviseur !

Source d'énerverment et d'agitation, remplacez votre télé par une jolie bibliothèque en bois dans laquelle vous pourrez, à l'heure du coucher, piocher un livre qui vous fera redécouvrir le plaisir de la lecture au lit.

Éclairage

Optez pour un éclairage non agressif avec des lampes de chevet à la lumière douce. Disposez quelques bougies, parfumées ou non, à divers endroits, qui créeront une atmosphère tamisée intensément reposante.



Trucs et astuces

Nettoyer un cendrier



Commencez par laver votre cendrier normalement, puis frottez l'intérieur du cendrier avec un citron coupé en deux. Saupoudrez ensuite le cendrier de sel fin, puis rincez à nouveau.

Raviver une éponge synthétique



Imprégnez votre éponge d'un jus de citron. Recouvrez la ensuite avec des morceaux d'écorce de l'agrumes et versez de l'eau bouillante dessus. Laissez ainsi trois heures et rincez.

Rendre sa blancheur à une casserole



Pour lui rendre sa blancheur d'origine, ajoutez de grosses rondelles de citron dans l'eau de la cuisson et la casserole retrouvera sa couleur initiale.

Oter des taches de café sur une nappe



Mettez dans un récipient un peu de vinaigre, du sel et du bicarbonate. Mélangez et frottez l'endroit de la tache. Ce procédé donne aussi des résultats épatants sur l'aluminium, la porcelaine et le verre.

22 août 2012

«jour du dépassement global»

Le 22 août se sont épuisées les ressources naturelles que la Terre peut produire en un an. Ce "jour du dépassement global" arrive chaque année un peu plus tôt, ce qui implique une accélération importante du mécanisme de dégradation de notre planète. Ce mercredi 22 août a marqué le jour où l'humanité a épuisé son budget annuel de ressources naturelles, c'est-à-dire le "jour du dépassement global" ou "global overshoot day".

Il correspond au moment où toutes les ressources que peut produire la Terre en un an sont utilisées. Nous allons donc vivre à crédit pendant les 131 jours qui nous séparent du 1^{er} janvier 2013. Pendant toute cette période, les ressources naturelles qui vont être exploitées aggraveront la situation environnementale de la planète.

L'organisation non gouvernementale *Global Footprint Network* (GFN) indique que "pour la suite de l'année, nous allons entretenir notre déficit écologique en consommant les réserves de ressources locales et en accumulant du dioxyde de carbone dans l'atmosphère". Le groupe a créé en 2003 un indicateur qui "permet de conceptualiser l'écart entre ce que la nature peut régénérer et ce qui est requis pour alimenter l'activité humaine". L'indicateur compare en fait la quantité de ressources naturelles disponibles et la consommation réelle dans chaque pays. Il se nomme "empreinte écologique" et se calcule en hectare global par habitant (hag/hab).

Les dernières données traitées datent de 2008. Cette année-là, l'empreinte écologique mondiale s'élevait à 2,7 hag/hab alors que la capacité limite était de 1,8 hag/hab. Et en 2012, selon le GFN : "En à peine 8 mois, nous avons utilisé les ressources naturelles renouvelables et la capacité de séquestration de CO₂ que la planète peut durablement supporter cette année". Les principaux responsables de ces



dégâts seraient le rejet massif de CO₂ (55% de l'empreinte écologique mondiale) et l'exploitation des milieux naturels.

Un processus qui s'accélère

L'humanité vivrait "au-dessus de ses moyens" depuis les années 70 et le processus s'accélérait au fil des années. En 2000, le "jour de dépassement global" avait lieu bien plus tard dans l'année, le 1^{er}

novembre. En 2005, les ressources étaient épuisées le 20 octobre et en 2011, le 27 septembre. Le fondateur de GFN, Mathis Wackernagel, souligne "un déficit écologique qui se creuse de manière exponentielle depuis cinquante ans". De plus, l'étude de l'association ne prend pas en compte les risques de pollution (chimique, radioactive, etc.), trop difficiles à mesurer, qui augmentent encore les dommages de la planète. Le président du GFN met en garde

: "La dégradation des milieux naturels se traduit inévitablement par une baisse des surfaces productives et notre dette, qui s'alourdit, condamne aux dépens les générations futures".

Actuellement, une planète et demi nous permettrait de tenir toute l'année et nous nécessiterons deux planètes de ressources naturelles d'ici moins de 30 ans, d'après le GFN. Mais certains pays exploitent bien plus de richesses naturelles que cette moyenne. C'est notamment le cas du Koweït et des Émirats arabes unis qui consomment 11,7 hag/hab. Le CO₂ produit par le Qatar aurait besoin à lui seul de cinq planètes Terre pour être totalement absorbé. Parmi les 149 pays pris en compte, 60 seraient responsables de la sur-exploitation. Par ailleurs, les chercheurs estiment que la biodiversité a diminué de 30% entre 1970 et 2008 et que pas moins de 0,01% des espèces vivantes s'éteignent annuellement. Selon Florian Kirchner, chargé du programme sur l'extinction des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : "Il existerait sur Terre entre 15 et 20 millions d'espèces animales et végétales. Parmi elles, 19 817 sont en train de disparaître". Mathis Wackernagel pense que la non-régénération de la planète causera la faillite du système, que ni l'austérité ni la croissance ne pourront entraver "car la tendance finira par se renverser, que ce soit à dessein ou par désastre".

Riziculture : un gène pour améliorer le rendement

Des scientifiques de l'Institut international de recherches sur le riz des Philippines auraient trouvé un gène rendant les plants de riz plus résistants. Cette découverte permettrait d'améliorer le rendement de la riziculture de 20% tout en subvenant aux besoins de plus de 3 milliards d'hommes.

Dans la revue *Nature* de ce mercredi, des agronomes ont annoncé avoir mis au point une nouvelle variété de riz génétiquement modifié pouvant croître sur des sols pauvres en phosphore. Cela permettrait d'augmenter le rendement des rizicultures de 20%, alors que la survie de 3 milliards d'êtres humains dépend de cette culture.

Le riz est actuellement la troisième céréale la plus cultivée dans le monde. 155 millions d'hectares de rizières fournissent 720 millions de tonnes annuelles de riz. Ce rendement est stable depuis plusieurs années. C'est pourquoi les chercheurs tentent de l'augmenter en créant des variétés de riz plus résistantes. Depuis 10 ans, les scientifiques essayaient de trouver le gène qui permet à certains plants de riz de croître en bonne santé sur des terrains contenant peu de phosphore, en extrayant celui-ci dès le début de la croissance.



Le gène "miracle" est baptisé PSTOL-1 ("phosphorus-starvation tolerance 1") et a intrigué les chercheurs à partir de la fin des années 1990. À cette époque, les biologistes ont en effet souhaité comprendre comment la variété indienne de riz Kasalath pouvait se développer dans des sols pauvres en phosphore. Sigrid Heuer, de l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI - Philippines), a décrit la quête de ce gène à l'AFP : "Depuis deux ou trois ans, nous étions quasiment certains que nous tenions le bon gène. Mais il nous fallait mener plein d'expériences pour confirmer notre découverte".

Enfin isolé, ce gène a été transféré à d'autres variétés de riz par la technique de l'hybridation. Madame Heuer a indiqué que la découverte sera présentée la semaine prochaine à des riziculteurs bangladais, indiens et thaïlandais. "Je table sur une augmentation du rendement d'environ 20%, mais ça dépend énormément du type de sol et du degré de sa pauvreté en phosphore", a déclaré le scientifique à l'AFP. Elle a précisé : "Mais raisonnablement, il est plus prudent de parler d'une hausse de 10 à 20% en moyenne, un peu plus localement lorsque le manque de phosphore est important".

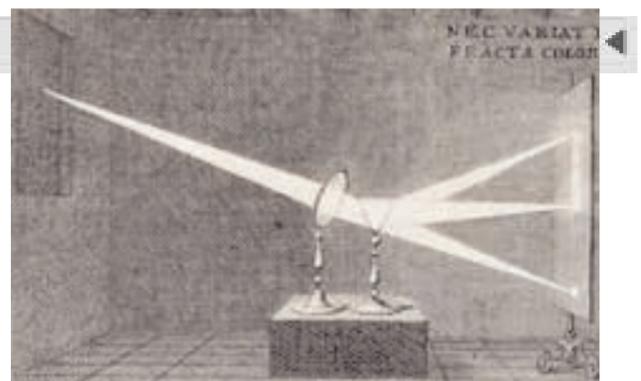
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TRAITÉ D'OPTIQUE

Inventeur : **Ibn Al-Haytham** Date : **Vers 1015** Lieu : **Irak**

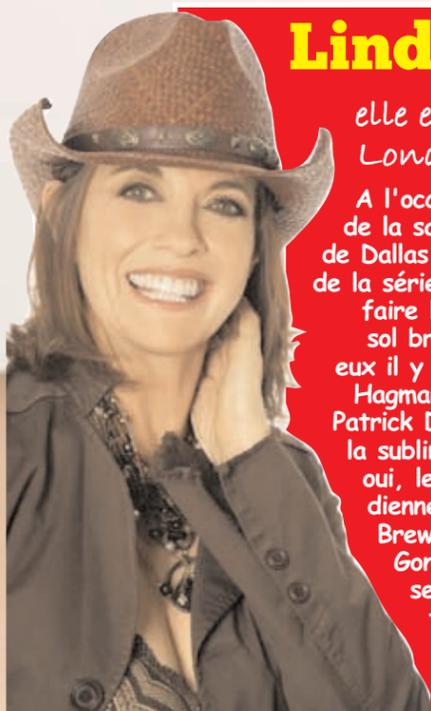
Le *Traité d'Optique* a eu une influence importante sur le développement de la science en général car il a transformé radicalement la connaissance de la lumière et de la vision, et a introduit la méthode scientifique expérimentale. En conséquence, Ibn al-Haytham est considéré comme le père de l'optique moderne, le pionnier de la méthode scientifique moderne et le fondateur de la physique expérimentale.



Katie Holmes

elle tourne la page de son divorce

Katie Holmes serait prête à faire de nouvelles rencontres amoureuses. Alors que Tom Cruise, semble tellement déprimé qu'il en a perdu 7 kilos en 3 semaines, les amies de Katie Holmes ont déjà commencé à organiser des rendez-vous galants. La star serait ravie de rencontrer de beaux célibataires. Katie cherche vraiment à se remettre sur le marché et à s'amuser à nouveau.



Linda Gray

elle enflamme Londres

A l'occasion du lancement de la saison 1 du remake de Dallas tous les acteurs de la série sont venus en faire la promotion sur le sol britannique. Parmi eux il y avait Larry Hagman, du sympathique Patrick Duffy, ainsi que de la sublime Linda Gray. Eh oui, les jeunes comédiennes comme Jordana Brewster ou Julie Gonzalo ont du souci à se faire car, à bientôt 72 ans, Linda Gray est toujours épatante.

Eva Mendes

très belle mais très seule

Depuis quelques temps, Eva Mendes semble désespérément seule... En pleine ascension à Hollywood, Ryan Gosling profite d'être l'un des acteurs les plus bankables pour enchaîner les tournages. Pendant ce temps, Eva Mendes passe ses journées toute seule et ça n'a pas l'air de l'enchanter...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h34
Dohr	12h50
Asr	16h32
Maghreb	19h31
Icha	20h55

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LE DG DE SAMSUNG À PROPOS DE GALAXY S III "2 millions d'unités à commercialiser en 2012"



PAR AMAR AOUIMER

"Nous prévoyons de commercialiser 2 millions de téléphones portables smartphone Galaxy S III sur le marché algérien durant l'année 2012. Aussi Samsung vise à sponsoriser le développement des applications en Algérie et ce en travaillant avec des entreprises et des jeunes entrepreneurs. Nous sommes en contact avec des universités" a notamment déclaré, hier, Kim Il Sung, représentant de Samsung en Algérie, au cours d'une conférence de presse organisée à Bab Ezzouar.

Le smartphone Galaxy S III, qui est actuellement disponible en Algérie au prix de 69.900 DA et vendu au niveau des showrooms de Time Com, a été lancé récemment sur le marché algérien, mais a eu des tests et des restrictions relatives au droit de douanes. Ce qui explique le petit retard de son introduction chez nous.

"Nous avons introduit ce produit qu'est Galaxy III en Algérie assurant qu'il va bien fonctionner sachant que les travaux de maintenance requièrent la formation des techniciens algériens afin de garantir la réparation et la commercialisation" a-t-il

ajouté. Samsung Electronics Co vient donc d'annoncer la 3e génération de Galaxy S III qui est un véritable smartphone intelligent reconnaissant la voix de l'utilisateur, comprend ses intentions, pour lui rendre la vie quotidienne plus facile, selon les responsables de Samsung. "Avec Galaxy S III, Samsung a optimisé l'expérience utilisateur, en intégrant les composants et matériaux haut de gamme et en offrant une ergonomie inégalable" souligne JK Shin, président de la division IT et Mobile Communication de Samsung.

"Intelligent et particulièrement intuitif, le Galaxy S III a été conçu pour suivre au plus près son utilisateur. Ce qui me rend plus fier, c'est l'expérience parfaitement naturelle qu'il offre, en s'adaptant à nos moindres faits et gestes et ouvre, ainsi, la voie à de nouveaux horizons" a-t-il indiqué.

En 2010, plus de 6.000 unités de smartphones ont été vendus en Algérie. Cependant, la stratégie globale de Samsung s'attaque à plus de segments suivant les besoins et les possibilités des clients.

A. A.

BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Décès de 58 personnes et 1.706 blessées du 12 au 18 août

58 personnes ont trouvé la mort et 1.706 autres blessées dans 1.532 accidents de la route enregistrés du 12 au 18 août ayant nécessité 16.953 interventions, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à Sétif avec 79 accidents de la route faisant 5 morts et 83 blessés transférés d'urgence vers différents centres hospitaliers. Concernant les opérations d'évacuation, les unités de la Protection civile ont procédé à 6.766 interventions lors desquelles 779 blessés ont été évacués et 5.668 malades transférés vers les hôpitaux par les agents de la Protection civile, précise la même source. 4.019 autres inter-

ventions ont été recensées pour l'extinction de 3.206 incendies domestiques et industriels.

S'agissant du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a enregistré depuis début juin, 37.021 interventions sur 360 plages ouvertes à la baignade où 24.711 personnes ont été sauvées de la noyade, souligne le communiqué avant d'ajouter que des secours ont été apportés à 9720 estivants et enregistré 85 décès dont 61 dans des plages interdites à la baignade.

Les noyés dans les plans d'eau sont eux estimés, depuis début juin, à 101 personnes dont 30 noyés dans les barrages, 17 dans les rivières, 37 dans les retenues d'eau et 15 dans les bassins artificiels.

ELLE AVAIT ÉTÉ VOLÉE À UN AGENT DE L'ORDRE

Une arme de poing récupérée à Souk Ahras

Les services de police de la wilaya de Souk Ahras ont arrêté, ces deux derniers jours, les auteurs présumés du vol d'une arme de poing qu'ils avaient subtilisée mercredi à une policière en poste dans cette ville et ont pu récupérer l'arme dérobée, a-t-on appris vendredi auprès de ces services.

Les faits se sont déroulés à la gare routière de la ville lorsque deux individus de 18 et 20 ans ont menacé l'agent de l'ordre avec un couteau avant de lui arracher son sac à main, qui contenait son arme de poing et ses documents professionnels.

Les services de Sûreté de wilaya ont aussitôt lancé les recherches qui ont permis de mettre la main sur l'un des deux agresseurs présumés et de récupérer l'arme

à feu volée quelques heures auparavant. L'arrestation a eu lieu dans la localité de Oued Mouna, sur la route menant à la commune de Lahnanacha, soit à quelque 5 km des lieux de l'agression.

Les brigades de la police judiciaire ont réussi ensuite à interpellier, jeudi matin soit au lendemain du forfait, la deuxième personne impliquée sur laquelle a été découverte la carte professionnelle de la victime.

Les deux accusés seront présentés incessamment devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras.

BOUMERDÈS, MALAISE SOCIAL

Un jeune homme se suicide par pendaison à Afir

Un jeune homme répondant aux initiales S. D., âgé de 35 ans, a mis un terme à sa vie par pendaison dans la localité d'Afir à une soixantaine de kilomètres à l'extrême-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources médicales. L'acte désespéré de ce malheureux a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi derniers.

Son corps a été retrouvé par des habitants du village Bhallil qui ont alerté les services concernés. Sa dépouille a été acheminée vers la morgue de l'hôpital de Dellys pour une autopsie afin de déterminer les causes ayant poussé ce jeune homme à commettre l'irré-

parable. Selon des sources locales, la victime avait des antécédents psychiatriques, mais jusque-là rien ne confirme cette hypothèse. Notons que l'un des frères de la victime s'était donné, durant les années 90, la mort de la même façon. Par ailleurs, il est inquiétant que le phénomène du suicide prenne de plus en plus d'ampleur dans cette wilaya et touche particulièrement les jeunes.

En juin dernier, un autre jeune âgé d'une vingtaine d'années a mis fin à ses jours en se pendait à un arbre dans la localité de Timezrit. Le mobile de cet acte aurait été son échec à l'examen du baccalauréat. T. O.

FEUX DE FORÊT À JIJEL

13 foyers toujours actifs

Treize foyers d'incendie ne sont pas encore maîtrisés à ce jour dans la wilaya de Jijel où déjà 7.220 hectares de couvert végétal ont été consumés par les flammes, a-t-on indiqué jeudi auprès de la Conservation des forêts. Ces 13 incendies font encore rage dans huit communes, en l'occurrence Texenna, El Milia, Kaous, Oudjana, Chehna, Settara, Beni Yadis et Chekfa, a indiqué Abdelali Bakir, chef de service à la Conservation locale des forêts, précisant que cet état de faits est surtout dû à la nature du

terrain. Au total, 349 incendies ont été recensés dans la région où le couvert végétal, déjà fragilisé par les précédents feux, a perdu d'importantes superficies de chêne-liège (essence dominante), de broussailles, de maquis et d'arbres fruitiers, essentiellement des oliviers.

Une cellule de crise chargée du suivi de la situation qui prévaut dans les zones forestières avait été mise en place récemment au niveau de la wilaya

MESURES PRÉSIDENTIELLES POUR LE SERVICE NATIONAL

76.009 jeunes citoyens en ont bénéficié

Au total 76.009 citoyens âgés de 30 ans et plus, dont 1.442 résidents à l'étranger ont bénéficié des mesures présidentielles depuis le début de l'opération de la régulation de la situation vis-à-vis du service national jusqu'au 6 août, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

En effet, le MDN informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente ans et plus, décidée par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, se "poursuit dans de bonnes conditions".

"Depuis le début de cette opération et jusqu'au 6 août 2012, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles,

s'élève à 76.009, dont 1.442 résidents à l'étranger", précise le communiqué.

Le ministère relève en outre, que cette opération a permis, également, la régularisation de "252.525 retardataires des classes des contingents 2002 à 2009". Par ailleurs, Le MDN porte à la connaissance des citoyens que les centres du service national continueront à accueillir et à prendre en charge, "avec toute la diligence requise, les personnes concernées qui se présenteront et ce, indépendamment des calendriers de passage fixés antérieurement".

Le président Bouteflika avait décidé, le 28 février 2011, de régulariser "définitivement" les jeunes citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2011 incorporables et qui ne l'ont pas été.